

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT
 Francs pour la Suisse
 1 AN Fr. 38.—
 6 MOIS » 19.25
 3 MOIS » 9.75
 1 MOIS » 3.50

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
 EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 3 24 01 / RÉDACTION: (039) 2 53 77

20 centimes

CHÈQUES POSTAUX IVb 325

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS, CANTON DE
 NEUCHÂTEL ET JURA BERNIS 19 CT. LE MM.
 Régie extra-régionale «Annonces-Suisse» S. A. «ASSA»
 SUISSE 24 CT. LE MM.
 RÉCLAMES 80 CT. LE MM.
 (MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

Après le vote sur les 7 cts

La leçon du scrutin

La Chaux-de-Fonds, le 7 mars.

Les condamnés ont en général trois jours pour maudire leurs juges...

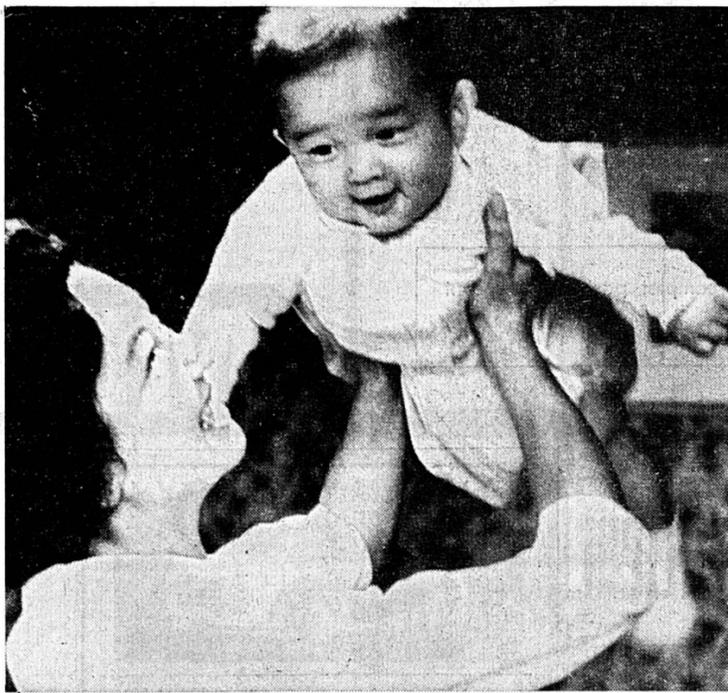
Espérons qu'au terme de ce délai l'acrimonie qui se dégage de certains commentaires aura disparu, et que les journalistes de la couronne, aussi bien que M. Bourgnécht lui-même, cesseront d'accabler de reproches le peuple qui a refusé, non le principe de la surtaxe et la construction aussi accélérée que possible des autoroutes, mais bien la méthode de financement et ses normes exagérées. Nulle part l'intransigeance ne paye. C'est ce qui aura été démontré dimanche, une fois de plus. On l'a dit et répété. Le scrutin en lui-même était une erreur. Comme l'écrivait un journaliste favorable aux 7 centimes à la veille du vote, dans cette affaire tout était théorique et aléatoire. Aussi bien le prix des autoroutes que le temps qu'on mettra à les construire. Le rendement de la surtaxe que les précisions économiques et financières des experts. Etc., etc. «La seule chose qui paraît vraisemblable», concluait ce confrère, c'est que, s'il y a beaucoup d'argent en caisse, on sera enclin à verser davantage pour les expropriations, à pousser plus mollement les entreprises à rationaliser leurs méthodes de construction.»

Devant tant d'inconnues n'aurait-il pas été plus raisonnable et plus sage d'admettre une échelle mobile, du moins pour les deux premières années (5 ct. puis 7 centimes) que tout le monde eût admise? M. Bourgnécht s'est entêté. Il n'a rien voulu entendre. De son côté le T. C. S. s'est braqué. D'où le vote qui est intervenu et qui aurait parfaitement pu et dû être évité.

Dès lors que ces Messieurs de Berne ne jouent pas les Cassandre pour nous prédire tous les ennuis, tous les retards et toutes les catastrophes possibles. A la «Gazette» qui en première page se laisse aller à écrire que «nous attendrons peut-être nos routes nationales dix ou quinze ans de plus!» (sic) répondons par la «Gazette» qui en 3e page (à propos de l'échec du Casino de Montbenon) écrit beaucoup plus sagement: «Remettons donc sans tarder l'affaire sur le métier, avec la volonté d'aboutir aussi rapidement que possible à un projet digne de...» l'approbation du peuple, qui alors ne lui marchandera pas son appui.

(Suite page 3) Paul BOURQUIN.

Impérial bébé



Voici Naruhito Hironomiya, fils du prince-héritier du Japon Akihito et de la princesse Michiko (sur notre photo).

Ce que l'on ne semble pas oser dire!

En tirant sur Vénus, c'est la Terre qui est visée!

(Corr. particulière de «L'Impartial») Genève, le 7 mars.

Si l'on ne peut marchander avec Venusik, l'admiration qui s'impose devant le nouvel exploit de la science et de la technique soviétiques, peut-être n'est-il pas interdit de tenter de l'analyser d'un peu plus près. Et plus froidement.

D'abord, on est frappé par une chose, le poids du «satellite artificiel lourd» préalablement mis sur orbite, autour de la terre, serait de six tonnes. Ce poids représente une nette amélioration sur celui du Spoutnik IV (15 mai 1960: 4540 kg.) et V le «Zoo volant du 20 août 1960: 4600 kg.

La grande nouveauté réside évidemment dans le lancement à partir du spoutnik mis sur orbite, d'une fusée spatiale guidée qui a placé la «station automatique interplanétaire» en vol vers Vénus. En fait, au lieu de laisser la mise à feu du

dernier des «multiples étages» de (3 ou 4) de leur fusée porteuse, de se déclencher automatiquement à la fin de combustion du précédent étage, les Russes ont différé cette mise à feu. Ils ont attendu que le dernier étage restant attaché à l'avant-dernier, vidé de son combustible, et formant spoutnik avec lui, soit «satellisé» sur une orbite autour de la terre. Puis, au moment voulu, ils ont déclenché, par radio, la mise à feu du dernier étage. Celui-ci s'est alors détaché du «spoutnik» abandonnant la carcasse vide de l'avant-dernier étage, et emportant la station automatique interplanétaire — sa «charge utile» — qu'il allait placer, à sa propre fin de combustion, en vol vers la planète Vénus.

Deux temps pour gagner en précision

Pourquoi ce lancement en deux temps? En principe, parce que c'est au départ, dans les couches denses de l'atmosphère que la fusée risque le plus de dévier de sa trajectoire, et la mise à feu automatique des étages l'un après l'autre, ne laisse pas le temps matériel de calculer et commander les corrections nécessaires. En différant la mise à feu du dernier étage jusqu'à ce qu'il soit sur orbite dans l'espace extra-atmosphérique, les Russes se sont donnés le temps de faire des calculs compliqués (avec l'aide de cerveaux électroniques) et ainsi de déclencher la mise à feu du dernier étage au moment et dans la position assurant la précision maximum.

(Voir suite page 3.)

Premier secours

L'express roule à travers la campagne. Tout à coup, la porte d'un compartiment de première s'ouvre, un homme y passe la tête et s'écrie:

— Vite, un cognac! Dans le compartiment à côté, une femme s'est évanouie!

Un des voyageurs se lève aussitôt, sort une bouteille de cognac de sa valise et la tend à l'homme.

Celui-ci prend une grande gorgée, puis rend la bouteille:

— Merci beaucoup! Mais c'est horrible: je ne peux pas voir une femme évanouie sans me trouver mal!

La Thémis devant le Grand Conseil vaudois

Y a-t-il des guérisseurs «sérieux»?

Lausanne, le 6 mars.

Peut-être avez-vous gardé le souvenir de ce procès qui s'était déroulé au mois de juillet 1959 à Lausanne? Une guérisseuse, Hilda V., avait été condamnée à 5000 francs d'amende et aux frais pour pratique illégale de la médecine.

De notre correspondant pour les affaires judiciaires

On ne lui reprochait certes pas de pratiquer l'imposition des mains sur ses patients puisque le législateur, respectueux des croyances religieuses, n'entend pas mettre en doute l'efficacité de la prière, mais seulement de peser des diagnostics et d'accompagner de tisanes, de pilules et de médicaments, l'action divine.

Et en effet, on ne voit pas en quoi ces remèdes pouvaient faciliter l'intervention du ciel.

L'accusée avait, d'ailleurs, les deux pieds sur la terre et si elle fermait les yeux pour se recueillir, elle ne perdait, cependant pas de vue une tirelire où les clients versaient leurs dons en argent.

La guérisseuse, en une année, avait ainsi recueilli, outre les bénédictions d'en-haut, une somme évaluée à 33.000 francs.

Or, sa condamnation qui survenait après plusieurs avertissements, allait causer le plus rude émoi dans les rangs de ses fidèles dont plusieurs — il faut le relever objectivement — prétendaient lui devoir leur salut, ou plus précisément celui de leur santé.

Un professeur à l'Université part en guerre

C'est ainsi que M. Grin, professeur de théologie à l'Université de Lausanne et recteur, l'an dernier, soutenu bientôt par un professeur du gymnase des jeunes filles à Lausanne et par deux pasteurs, envoya une lettre de protestation à la Chancellerie d'Etat, et une pétition recouverte de 2267 signatures pour demander que les guérisseurs «sérieux» puissent collaborer avec les

médecins et qu'on assouplisse la loi sanitaire vaudoise.

Ces documents, passant par tous les stades du règlement du Grand Conseil devaient finalement nous valoir un rapport de 76 pages du gouvernement vaudois et un vote des députés, après un débat pittoresque.

Une dame, un œil à demi-fermé, trônait à la galerie au milieu de quelques fervents, sans perdre un mot des discours:

Mme Hilda V., en personne.

Il apparut vite qu'il était impossible de distinguer un guérisseur «sérieux» d'un guérisseur tout court et que les auteurs de la pétition eux-mêmes y perdraient leur latin.

(Suite page 3.) André MARCEL.

Notes D'UN PASSANT

Suivez-vous le championnat mondial de hockey sur glace à la télévision?

C'est incontestablement passionnant. Les parties se succèdent, les uns à un rythme endiablé. Les autres avec des péripéties diverses. La camera est si perfectionnée qu'on ne lâche pas le puck des yeux et qu'aucun épisode marquant ne vous échappe. Y compris les entrées et les sorties de «prison». Bref, on voit mieux que les spectateurs eux-mêmes, se trouvant sur place et l'ayant payée au prix fort.

Mais j'avoue qu'au bout de la cinquième ou sixième rencontre de première importance j'ai déclaré forfait!

En effet, le soir, lorsqu'il faut, après avoir tourbillonné dans la politique internationale et la benzine à 7 ct., suivre les virtuoses de la lame et du patin jusqu'à onze heures et minuit, on finit par attraper le tourni. A force de crier: «Passe donc, idiot!» ou d'essayer de pousser soi-même le puck dans la cage, ou de se lamenter à chaque «slapchoute» raté, on attrape soi-même des lombagos et l'on s'épuise. Sans parler des yeux qui vous brûlent et du casque qu'il faudrait porter pour les commentaires qu'on échange avec les spectateurs d'un avis différent... Enfin lorsque vous allez au lit, saturé et mécontent d'avoir vu perdre vos favoris, la danse recommence. Vous revivez en rêve les descentes fulgurantes, vous faites des bodytchèques contre la bande* — ou le bois de lit — et c'est tout juste si vous n'éborgnez pas votre charmante épouse en croyant envoyer le gardien avec le puck au fond de la cage! Aussi le lendemain matin vous réveillez-vous pantelant et plus fourbu que si vous aviez disputé 5 ou 6 tiers-temps avec l'équipe à la feuille d'ébène contre celle à la feuille de vigne, et marqué 15 goals de suite au rythme d'une mitrailleuse...

Bien entendu, ce qui arrive n'est pas très surprenant si l'on songe que tout en suivant le film de la partie à la T. V., et par suite de la soif résultant de l'énerverment, vous avez avalé trois whiskys et grillé, sans vous en apercevoir, quatre «stump» et quinze cigarettes...

Dans une certaine mesure ceci explique cela!

N'empêche qu'une fois de plus, et expérience faite, j'ai dû constater qu'abondance de bien nuit, et qu'à vouloir trop embrasser on manque le train...

Aussi ai-je décidé que je n'assisterais plus qu'aux finales et aux victoires assurées (?) de l'équipe suisse, le poste de T. V. restant bouclé pour toutes les autres parties, passionnantes ou non. Je lirai les résultats et les comptes rendus dans l'«Impar». Ça me suffira. Ainsi je risque d'arriver vivant à la fin du tournoi, ce qui est, après tout, le but essentiel recherché par tout spectateur sportif et conscient. Et tant pis pour ceux qui me traitent de gâcheur ou de petite nature. Comme je les connais, ils ne viendraient même pas à mon enterrement!

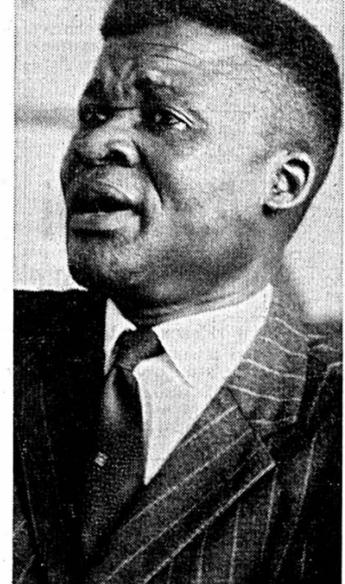
Le père Piquerez.

Il a le bras en écharpe...



...le prince Philippe, duc d'Edimbourg, que l'on voit ici avec la reine Elisabeth, le roi et la reine du Népal, au cours de leur visite aux Indes. C'est une injection qui l'oblige à cacher sa main dans sa jaquette.

Le nouvel Etat congolais...



...a été proclamé par le «président» Jason Sendwe, adversaire de Tchombe au Katanga: l'Etat de Lualaba.

Il n'y a pas de pire malheur ici-bas que d'être rassasié.

H. du Roure.

S.O.S.

S.O.S.

Chers clients,

S.V. PL., rendez-nous les verres à yoghourt tout de suite!

Depuis novembre, nous renonçons à percevoir un dépôt pour les verres à yoghourt, mais nous prions nos clients de nous les rendre après usage. Cette mesure, et le beau temps de ces dernières semaines, ont amené une augmentation tout à fait inattendue du chiffre d'affaires. En conséquence, il nous manque des verres vides et nous ne pouvons nous en procurer dans un court délai. C'est pourquoi nous nous permettons d'adresser un pressant appel à tous nos clients afin qu'ils nous rendent ces verres le plus vite possible. - Ainsi, vous trouverez toujours dans nos magasins la gamme complète de nos délicieux yoghourts.

JUSQU'A LA FIN DE CE MOIS, DU LUNDI AU VENDREDI (SAMEDI EXCEPTÉ)
NOUS REMBOURSONS Fr. 0,05 POUR CHAQUE VERRE A YOGHOURT RENDU !

Merci d'avance !

Tous nos yoghourts sont fabriqués journellement avec du lait frais complet pasteurisé et sont riches en vitamines D

YOGHOURT

 avec vitamines D

un produit naturel, nourrissant et rafraîchissant !

Et quel choix délicieux...

NATURE, verre de 200 g., **-.25**
sans dépôt

MOKA
FRAISE
CAMEL
FRAMBOISE
CITRON } verre de 200 g **-.30**
sans dépôt

Avec le printemps qui vient
une cure de yoghourt
vous fera du bien !

MIGROS

Importante maison de vente cherche
représentant
disposant de voiture, visite de clientèle particulière pour ses
appareils électro-ménagers
de marques réputées.
Conditions intéressantes, carte rose, assurance accidents, vacances.
Offres sous chiffre P 50041 N, à Publicitas, Neuchâtel.

SAPAL S.A.

des Plieuses automatiques, Lausanne cherche

outilleur expérimenté

pour le contrôle et l'entretien des jauges, calibres et autres appareils à mesurer.
Place stable, semaine de 5 jours et autres avantages sociaux.
Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à **SAPAL S. A., Case gare, Lausanne.**

Chauffeur

Nous cherchons un chauffeur qualifié. Place stable et bien rétribuée. S'adresser au bureau de L'Impartial. 4563

Sont demandés :
1 fois par semaine

jeune homme

de 15-16 ans pour faire les commissions et une

femme de ménage

pour nettoyage bureaux.
Maison Meyer-Franck, 135, Av. Léopold-Robert.

ON CERCHE

Placeur de cinéma

Se présenter au cinéma Rex, le soir dès 19 h. 30.

Meubles

A vendre tout de suite: 1 magnifique chambre à coucher moderne, armoire 4 portes, lits jumeaux, avec literie, le tout neuf de fabrication Fr. 1850.—
1 magnifique studio, exécution soignée, rembourrage de première qualité, divan et deux fauteuils, tissu pure laine Fr. 980.—
S'adr. P. Pfister, meubles, Serre 22, La Chaux-de-Fonds.

A vendre Meubles

Entourages de divan, divan avec matelas à ressorts, bureaux, superbe tapis de milieu, cuisinière à gaz, buffet de service, berceaux, potager électrique, bibliothèque, table, à rallonges, chaises, grand meuble combiné, buffet de cuisine, frigo, coiffeuse, etc., etc. Sadr. Progrès 13a. C. Gentil.

NOUS CHERCHONS
Apprenti vendeur-poseur

en rideaux et tapis. Par la suite bonnes possibilités de travail.
Offres écrites sous chiffre L M 4635 au bureau de L'Impartial

LUNETTES von GUNTEN

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME
Avenue Léopold-Robert 21

DAME

cherche emploi à la demi-journée dans bureau, pour divers travaux (de préférence le matin). Offres sous chiffre P 10392 N à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

RÉPARATIONS
VENTES
HORLOGERIE

Rhabilleur professionnel
30 ans de pratique en Suisse et à l'étranger

AUBRY Numa-Droz 33
Tél. 2 33 71

A vendre à La Chaux-de-Fonds, près du centre,
maison locative

de trois logements, magasin, et atelier au sous-sol. - Faire offres sous chiffre D. Y. 4616, au bureau de L'Impartial.



Vendredi-Saint
31 mars
Dép. 7 h.

BALE
Visite du Port et arrêt au Zoo
Prix de la course Fr. 12.—

Vendredi-Saint
31 mars
Dép. 8 h.

VALLÉE DE LA LOUE
BESANÇON
Prix de la course Fr. 14.—

(2 jours)
Samedi et dimanche
1 et 2 avril
Dép. 6 h.

Les bords et les Chutes du Rhin,
Tour du lac de CONSTANCE
L'APPENZEL
Einsiedeln, Lucerne — Prix : voyage, 2 repas de midi soignés, 1 repas du soir, logement et petit déjeuner Fr. 90.—

(1 1/2 jour)
Samedi et dimanche
1 et 2 avril
Dép. 13 h.

COLMAR - STRASBOURG
Haut-Koenigsbourg
Prix : voyage, 1 repas du soir, logement, petit déjeuner, 1 repas de midi soigné Fr. 70.—

Dimanche
2 avril
Dép. 6 h.

Dijon - Beaune - Côte-d'Or
Prix : voyage et repas de midi soigné Fr. 38.—

Lundi
3 avril
Dép. 8 h.

Magnifique circuit :
Tour du Lac St-Point
avec repas gastronomique aux Clées
Prix tout compris Fr. 28.—

GARAGE BLOCH

Rue de la Serre 62 Téléphone 2.45.01

Importante fabrique cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

sténodactylographe

sachant faire preuve d'initiative.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffre M.G. 4527 au bureau de L'Impartial.

FAVRE & PERRET
Fabrique de boîtes or
Doubs 104
cherche

APPRENTI BOITIER

Se présenter.

Fenêtres



Kiefer Zurich

Fabrique AUREOLE WATCH Co.,
Léopold-Robert 66, engagerait :

horlogers complets

pouvant fonctionner comme visiteur-décoteur.

jeunes filles

sortant de l'école seraient formées sur différents travaux d'horlogerie.

metteuses en marche

régleuses

spiraux plats.

Semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter.

SOMMELIÈRE

est demandée. - S'adresser au
Café-Brasserie «LUX» - Le Locle
Tél. (039) 5 26 26

Jeune couple cherche à louer ou à reprendre

magasin de tabac

Faire offres sous chiffre R. N. 4302, au bureau de L'Impartial.

Notre bureau d'architecte est transféré dès lundi 6 mars 1961 de son adresse actuelle rue du Locle 24 à sa nouvelle adresse **RUE DU LOCLE 23.**

MAURICE DITESHEIM

Architecte diplômé E. P. F.
Membre de la S. I. A.
Téléphone (039) 2 70 86

MAGNIFIQUE MEUBLE COMBINÉ

avec penderie, rayonnage, vitrine, secrétaire et 3 tiroirs profonds, très belle exécution, intérieurs matins

Fr. 450.—

S'adresser à Meubles GEMINIANI S. A., Jaquet-Droz 29 Tél. 2 76 32

On engagerait

ouvrières

habiles et consciencieuses ainsi qu'une

jeune fille

soigneuse, à la Fabrique Universo S. A. No 15, Crétets 5.

Après le vote sur les 7 cts La leçon du scrutin

(Suite et fin)

En toutes choses il faut garder raison.

C'est la première exigence qu'on puisse formuler de commentateurs qui ne veulent pas reconnaître que d'un côté comme de l'autre la propagande a été menée avec une vigueur excessive et qu'il est aussi ridicule de prétendre que le Conseil fédéral était aux ordres de la haute finance et des spéculateurs, que d'affirmer que les deux seules forces hostiles au projet fédéral étaient le communisme et le T. C. S. ! En fait les soutiens et partisans des 7 ct. n'ont sur ce point là rien à envier ou à reprocher à leurs adversaires. Pas plus qu'il ne faut accuser les cantons qui n'ont pas d'autoroutes d'avoir saboté ceux qui les construiront. Le canton de Vaud, lui-même, n'a-t-il pas repoussé le projet, alors qu'il est celui qui s'avère (avec 3 autoroutes à édifier) le plus intéressé et le plus touché? Quant au canton de Neuchâtel, à qui les projets fédéraux ont dénié tout intérêt et toute importance, bien qu'il ait construit de ses propres deniers un magnifique et moderne réseau routier, faut-il s'étonner qu'il ait clairement et crûment exprimé son opinion? Et le Jura bernois délaissé et déprimé de même?

On pourrait ajouter à cela bien d'autres arguments justifiant le sérieux et net avertissement adressé dimanche par le peuple aux autorités. Arguments qui ne ressortissent ni à l'égoïsme, ni à l'esprit borné, ni à la méfiance, mais qui se fondent sur des considérations au moins aussi valables que celles des magistrats irrités et des donneurs de leçons.

C'est bien pourquoi nous jugeons parfaitement oiseux les propos friant la menace dont s'accompagnent certains commentaires plus ou moins officiels ou officieux.

En effet, il est clair que les routes nationales devront être construites et cela dans les plus brefs délais possibles. Comme il est clair que les automobilistes ne refuseront pas leur appui à un projet nouveau « juste et supportable », tenant compte des exigences exprimées au cours de la campagne, et en particulier de l'échelle mobile, qui est le moyen le meilleur et le plus sûr d'éviter toutes dilapidations en même temps que toute insuffisance éventuelle des crédits. Le peuple a exprimé dimanche sa volonté. Il est normal que les magistrats s'y soumettent, ainsi qu'ils l'ont fait par le passé, en recherchant le meilleur moyen de résoudre les problèmes posés et en tenant compte des courants d'opinion qui se manifestent.

Un nouveau projet doit donc être immédiatement mis en chantier, en même temps que les cantons avertis qu'ils peuvent continuer les études et travaux déjà entrepris. Non seulement la Confédération ne se contentera pas de répartir les droits perçus — qui sont à vrai dire actuellement suffisants — mais elle peut d'ores et déjà garantir que le projet de financement à venir tiendra compte équitablement des besoins et nécessités dans les délais voulus.

On a parlé de sabotage.

Il serait déplorable que ce sabotage soit le fait, non d'une volonté populaire clairement exprimée, mais d'une mauvaise volonté systématique et généralisée qui tendrait à saisir toutes les occasions et toutes les excuses pour retarder ad infinitum la construction néces-

La Thémis devant le Grand Conseil vaudois

Y a-t-il des guérisseurs « sérieux » ?

(Suite et fin.)

Un cas

L'un d'eux, toutefois, M. Arnold Mayer, Dr en droit et pasteur à Saint-Léger, a fait état, dans une audition, des faits suivants: Un jeune homme de la campagne vaudoise, recruté dans les gardes-frontières, fut atteint, au cours d'une patrouille hivernale. (Atteint de quoi? On ne le dit pas.) Hospitalisé à Genève, il fut déclaré incurable par le professeur responsable du service médical. Rentré dans son village, il consulta encore deux médecins dont le verdict fut tout aussi pessimiste.

L'un d'eux cependant parvint à le faire admettre à l'hôpital de Lausanne. Même verdict qu'à Genève: il avait encore pour quelques mois à vivre. Après quoi, ayant encore consulté un charlatan stationné au Bouveret, inutilement, bien entendu, il eut le bonheur de recevoir une guérisseuse scientifique, alertée par sa famille; elle lui rendit la santé.

Il vécut dès lors près d'un quart de siècle, se maria, fonda un petit commerce et mourut pour une tout autre cause que celle que, selon la Faculté, devait l'emmenner en quelques semaines.

Un député menace...

Des faits de ce genre, on en raconte un peu partout et le Conseil d'Etat veut bien reconnaître, avec une certaine malice, qu'il se plaît à souligner, que Dieu ayant le pouvoir de guérir, rien ne l'empêcherait de mandater, s'il le jugeait opportun, un guérisseur à sa place.

Seulement, si le guérisseur se met à poser des diagnostics et à prescrire des médicaments, il peut devenir dangereux en égarant le malade, en aggravant son mal ou en le détournant de consulter à temps utile un médecin.

Un député radical de Montreux, M. Magnenat, se fait l'écho de cas assez imprécis, d'ailleurs, qu'un guérisseur a pu traiter efficacement, après une inutile intervention médicale, et il retrouve son esprit critique pour dauber sur certains médecins légers ou après au gain.

Il en cite un qui traita jusqu'à soixante patients par jour, ce qui arrache au Dr Philippe Bridel cette exclamation:

Si c'était vrai, je plaindrais le soixantième patient!

Enfin, M. Magnenat avertit le Grand Conseil que s'il se refuse à prendre en considération la pétition de M. Grin, le peuple l'y contraindra par voie d'initiative!

Paroles de bon sens

C'est alors que le Dr Philippe Bridel, député libéral de Lausanne, déjà nommé, intervient par une brillante improvisation.

saire et admise du réseau national des autoroutes.

Que chacun y mette du sien. Et tout ira bien. Pour ce qui nous concerne nous n'exclurons de prime abord aucune des solutions qui ont été envisagées (y compris l'emprunt et la route à péages, qui a rencontré le plus grand succès à l'étranger et fait vraiment payer la chaussée par ceux qui l'utilisent.) En fait le projet du Conseil fédéral et des Chambres ayant été repoussé, il faut en élaborer un autre. C'est la première et principale leçon du scrutin.

Paul BOURQUIN.

Il n'a rien contre les rebouteux, dit-il, dont quelques-uns font du bon travail, rien non plus contre les croyants qui prodiguent aux malades le secours de leurs prières, mais il ne peut tolérer que des gens se permettent de déterminer des maux et de les soigner sans avoir la moindre formation médicale.

Qu'il y ait des médecins faillibles, c'est entendu, que l'un ou l'autre soient même indignes de leur mission, il n'en disconvient pas, encore que ceux-là risquent l'exclusion du corps médical, mais il serait insensé que n'importe qui, sous prétexte d'un don prétendu réel, puisse menacer la santé publique.

Les guérisseurs parlent toujours de leurs succès qui ne font l'objet d'aucun examen approfondi, jamais de leurs échecs et ils bénéficient à la fois du mystère dont ils s'entourent et de la superstition ou du désarroi des malades.

Comme M. Magnenat venait de prétendre qu'un guérisseur avait débarrassé quelqu'un d'une sclérose en plaques: « Je vous mets, s'écria-t-il, au défi de le prouver et je suis prêt à en découdre avec le guérisseur et avec le patient! »

Quant au Dr Chollet, député radical d'Aigle, il a ce mot qui suscite dans l'assemblée des sourires moins crispés: « Il n'y a pas de guérisseur sérieux et si jamais on en découvrirait un, il faudrait le prier de guérir M. Grin de son idée! »

Non

Puis, M. Despland, Conseiller d'Etat, montre, une fois de plus, quel péril il y aurait à instaurer une collaboration entre médecins et guérisseurs et n'a pas de peine à enlever l'adhésion de la salle.

Le Grand Conseil, à l'exception de trois voix et de quelques abstentions, se refuse à prendre en considération la pétition Grin.

C'est donc, pour Mme Hilda V., méditative et souriante à la galerie, une nouvelle condamnation qui confirme celle du Tribunal.

Il n'empêche que demain comme par le passé des députés, des magistrats, des médecins peut-être, alarmés par la persistance de leurs maux, s'en iront consulter, en désespoir de cause, un guérisseur...

A la buvette, on se transmettait déjà de bouche à oreille et des cas de « miracle » et des adresses salvatrices!

Cette foi qu'on a aux guérisseurs, si on l'avait pour les médecins, qui sait s'ils ne parviendraient pas, eux aussi, à nous sauver de nos angoisses?

André MARCEL.



— Aujourd'hui c'est la dernière fois que je viens, Madame, c'est impossible de parquer dans votre quartier!

Nos visiteurs



Visiteur coutumier de notre pays, voici le maréchal Montgomery conversant avec M. C. Abderhalden, directeur général de Gillette, à Londres, dont les ancêtres sont originaires d'Appenzel.

Ce que l'on ne semble pas oser dire!

En tirant sur Vénus, c'est la Terre qui est visée!

(Suite et fin)

Car pour espérer rejoindre la planète Vénus au point où elle se trouvera sur son orbite lorsque la Mas II (Mejplanetnaia Ajtomatitcheskaja Stanzia) selon la désignation russe, y parviendra, après un voyage de l'ordre de 120 millions de km., il faut une précision absolument sans précédent, et ce serait une naïveté de n'y voir qu'une entreprise purement scientifique, que ne sauraient entacher des considérations politiques et militaires.

De l'œil d'Argus à l'Épée de Damocles

Qu'on le veuille ou non, la guerre froide s'est étendue à l'espace. Dès le premier spoutnik, il ne fallait pas beaucoup d'imagination pour comprendre qu'il s'agissait de bien autre chose que d'une simple expérience scientifique. Le lancement même des satellites était conditionné par le perfectionnement des fusées, c'est-à-dire d'engins dont les fins militaires sont trop bien connues depuis les V.2. Et même si l'on pouvait espérer des véhicules spatiaux mille renseignements utiles au progrès des sciences: géophysique, météorologie, électronique, etc., ces renseignements eux-mêmes ont tous des implications militaires.

Et maintenant qu'est démontré le lancement d'une fusée guidée à partir d'un satellite artificiel on n'en est même plus à ce rôle passif. Le quotidien anglais « Daily Mail » l'a bien compris, en attribuant à l'événement « la valeur d'un avertissement pour l'ouest, dans la mesure où il se révèle comme une nouvelle menace potentielle ».

Ce n'est plus un œil d'Argus dans le ciel que nous pouvons redouter, mais bel et bien une Épée de Damocles qui serait un satellite artificiel tournant au-dessus de nos têtes, toujours prêt à lancer sur un ordre reçu par radio, une fusée guidée porteuse d'une bombe A ou H avec une précision inouïe.

Un « équilibre » peu rassurant

Je sais bien que les militaires diront que, quelle qu'elle soit, aucune arme ne peut, à elle seule, donner la domination du monde, encore qu'ils pensent aussi qu'elle puisse y contribuer puissamment, quand ce ne serait que par sa seule existence.

Que toute arme trouve sa parade. Que le satellite-menace, suivant obligatoirement une orbite fixe, facile à déterminer, serait une cible

relativement aisée à atteindre pour des fusées chercheuses adéquates. Peut-être! Ceux d'en face ne manqueront pas, en effet, de répliquer qu'un parade en appelle une autre. Qu'on arrivera bien à doter le satellite-menace, d'anti-engins de défense automatique. Ce n'est qu'une question de logistique... et de crédits.

Même si les stratèges en concluent finalement qu'on peut espérer un « état d'équilibre », tout le monde ne se sent pas les nerfs d'un funambule sur son fil tendu au-dessus des chutes du Niagara. On ne peut s'empêcher d'être inquiet, en songeant à la formidable influence que ces exploits et les moyens qui les ont permis — ainsi que ceux qui suivront inévitablement — exerceront demain sur notre vie à tous, sur le cours de l'histoire et de la civilisation humaine!

On me pardonnera de penser que, si un accord international paraît s'imposer pour le règlement des expériences nucléaires, une entente ne serait pas moins nécessaire — et l'O. N. U. pourrait trouver là une magnifique occasion de relever un prestige plutôt défailant — pour que tout ce merveilleux feu d'artifice de fusées spatiales reste (autant que possible) dans le domaine purement scientifique et « pacifique ». Mais on n'y compte pas trop!...

Georges H. GALLET.

Radio

Mardi 7 mars

SOTTENS: 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.50 Petites annonces. 20.00 Musiques d'Europe. 20.30 Soirée théâtrale: Etienne, pièce en trois actes de Jacques Deval. 22.30 Informations. 22.35 Les Championnats du monde de hockey sur glace 1961. 23.00 Musique de danse.

Second programme: 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Ce jour en Suisse et dans le monde. 20.15 Intermezzo. 20.20 Le feuilleton de Radio-Lausanne: Colonel-Docteur (XXVII), par Gérard Valbert. 20.30 L'anglais chez vous. 20.45 Les Championnats du monde de hockey sur glace 1961.

BEROMUNSTER: 17.30 Pour les jeunes. 18.05 Echos de la Fête internationale de musique populaire 1960 à Lucerne. 18.35 Pour les amateurs de jazz. 19.00 Actualités. 19.20 Les Championnats du monde de hockey sur glace. Communiqués. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Concert symphonique, par le Radio-Orchestre. 21.40 Théâtre contemporain. 22.15 Informations. 22.20 Musique sud-américaine. 22.45 Musique pour les amoureux.

TELEVISION ROMANDE

11.55 Eurovision Lausanne: Championnats du monde de hockey sur glace. 16.55 Eurovision Lausanne: Championnats du monde de hockey sur glace. 20.15 Le Sérum de bonté. 20.40 Eurovision Genève: Championnats du monde de hockey sur glace. 22.30 Informations.

Mercredi 8 mars

SOTTENS: 7.00 En ouvrant l'œil... 7.15 Informations. 7.20 Les Championnats du monde de hockey sur glace 1961. 7.25 Sourions à la vie! 11.00 Emission d'ensemble. 11.30 Disques. 12.00 Au Carillon de midi. 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.40 Witold Malczuzinski, pianiste. 16.00 Le rendez-vous des isolés. 16.20 L'Orchestre Radiosa. 16.40 L'Heure des enfants.

BEROMUNSTER: 6.15 Informations. Disques. 6.50 Quelques propos. 7.00 Informations. 7.05 Les trois minutes de l'agriculture. 7.10 Disques. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Michel Legrand et son orchestre. 12.20 Nos compliments. 12.29 Signal horaire. Informations. 12.40 Disques. 13.25 Imprévu. 14.00 Pour Madame. 14.30 Emission radioscopiaire. 16.00 Disques. 16.20 Un petit suisse, mais un grand problème. 16.40 Trio à cordes.

Les mystères de New-York

Roman policier



«Ce buste», dit soudain Forster, «ne se trouvait pas tout à l'heure sur le coffre-fort!» «Ne le touchez pas!» ordonna Clarel, et, tirant un crayon de sa poche, il s'en servit pour pousser l'objet. Ainsi, il démasqua un trou de dix centimètres de diamètre. «C'est par là que le meurtrier a volé les papiers dont

d'argent, il répandit sur le marbre un parle Mr Bennett», annonça-t-il.

«Mais comment a-t-il pu percer le métal?» questionna Perry. «Il a employé la «thermite», composée d'oxyde de fer et de poudre d'aluminium qui donne en brûlant une température de plus de

cinq mille degrés!» expliqua Clarel. «Mais, voyons si, en maniant ce buste, l'assassin n'a pas laissé quelque empreinte... Cela pourrait nous aider dans nos recherches.

Sortant de sa poche une petite boîte peu de la poudre qu'elle contenait, puis

souffla dessus avec précaution. Une loupe tirée de son gousset lui permit d'examiner les traces qui se dessinaient nettement sur la surface unie. Soudain, il s'écria: «Incroyable! Les empreintes laissées par l'assassin sur ce buste, ce sont les miennes!»

Connaisseurs et fumeurs avisés préfèrent

KENT

KENT — la cigarette à bout filtrant: un succès mondial! Seule KENT est dotée du nouveau et fameux filtre Micronite.



King Size 1.30 / Box 1.20

La bijouterie **Mayer Stehlin**

vous offre: l'ambiance — le choix — la qualité — le meilleur prix — l'emballage soigné — la garantie — le service après-vente et aussi la discrétion!



La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert 31

INVITATION

à la présentation de notre collection Printemps - Été 1961

Défilé dans nos magasins les mercredi 8 et jeudi 9 mars à 15 h. et 20 h. 30

ENTRÉE LIBRE

Il vous est possible de retenir vos places à l'avance

Téléphone (039) 27272

VERRES DE MONTRES

Ouvrières

sur le plexi sont demandées tout de suite. On mettrait au courant. — S'adresser à INCA S. A., Jardinière 151.

Excellent commerce

à remettre pour cause de santé dans ville riveraine entre Lausanne et Genève, excellent commerce de vins en gros et détail avec magasin bien achalandé, d'ancienne renommée. Dépôt d'eaux minérales et jus de fruits.

Ecrire sous chiffre PM 80403 L, à Publicitas, Lausanne.

COPYRIGHT VOGELSANGER 19/60



C'est toujours la première impression qui l'emporte!

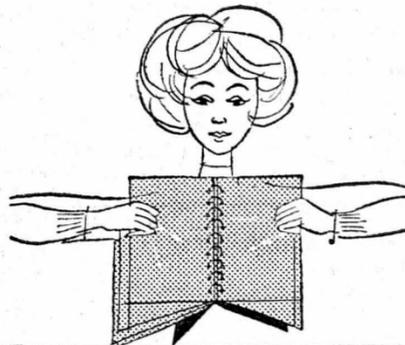
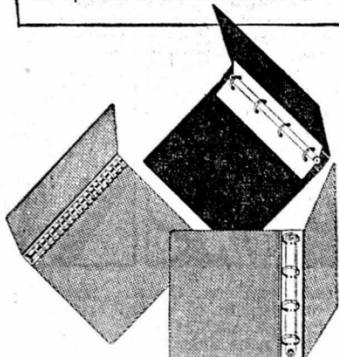
Nous savons par expérience qu'il est toujours préférable d'utiliser un matériel de qualité et de belle présentation pour nos offres, catalogues, prix-courants, reliures à anneaux, reliures de présentation.

Et si — ce qui arrive fréquemment — nous avons besoin de quelque chose de particulier pour un but spécial, la fabrication sur mesure NEHER a, chez nous, toujours été un succès.

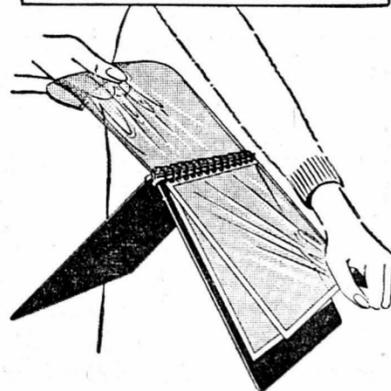
Fabrication Neher S. A. Berne



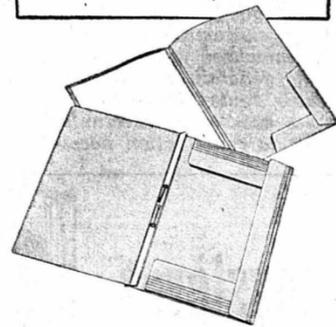
Ma maison attache une très grande importance à la reliure de ses catalogues et de ses prix courants; elle a donc porté son choix sur les reliures à anneaux «sur mesure», la spécialité de Neher S.A.



Je vous recommande les poches transparentes Diafold; elles avantagent la présentation de vos documents et restent, partout et en toutes circonstances, parfaitement propres. Les poches transparentes Diafold sont inarrachables et vous permettent de feuilleter plus facilement vos albums. Les magasins d'articles de bureau et papeteries vous conseilleront volontiers.



Le succès de vos offres peut dépendre de la façon dont elles sont présentées. N'oubliez pas que leur présentation doit être digne de l'importance et de la réputation de votre maison! Nos reliures d'offres, fabriquées dans toutes les exécutions désirées, avec impression de votre raison sociale, contribueront à promouvoir vos ventes. Demandez-nous des échantillons et des projets. Nos spécialistes vous conseilleront avec plaisir.



Dans les affaires il faut du Neher

La vie chaux-de-fonnière

L'orchestre noir de Quincy Jones à la Salle de Musique

Depuis plusieurs décennies, les grands orchestres de jazz étaient dominés par Count Basie et Duke Ellington. Actuellement, depuis près d'un an, cette suprématie voit Quincy Jones et ses dix-neuf artistes, 14 noirs et 6 blancs, se hausser au niveau des deux «grands».

Mardi prochain 14 mars, Quincy Jones fêtera son 28^{me} anniversaire et pourtant, sa formation et sa réputation atteignent déjà la notoriété des princes du jazz. Trompettiste, pianiste et arrangeur chez Lionel Hampton puis chez Dizzie Gillespie, Quincy Jones forme son orchestre à Paris voici un an. Il séjourne longuement en Europe et ceci explique peut-être qu'il ne soit pas encore accaparé par les Etats-Unis.

La difficulté de diriger un orchestre de jazz de 19 musiciens n'est pas une sinécure. 4 trombones, 4 trompettes, 5 saxophones, un cor d'harmonie ou une flûte forment ses trois sections mélodiques; piano, basse, guitare, batterie et parfois deux bongos, la section des rythmes.

De très nombreux essais ont été tentés aux USA en particulier; le résultat musical est souvent concluant, mais les difficultés financières mettent presque toujours fin à ces ensembles, qui pour subsister, doivent faire salle comble presque chaque soir.

Le concert d'hier soir s'est déroulé devant un millier de spectateurs et il est à souhaiter que TOUS les concerts de jazz soient à l'avenir soutenus par les amateurs de ce genre de musique, qu'elle soit moderne, traditionnelle, en petite ou en grande formation.

Pour la première fois en Suisse, nous avons applaudi une femme jouant du trombone à coulisse: Melba Liston. Une autre vedette féminine: Patti Bown — qui l'an dernier faisait encore carrière dans la musique classique, — joue du piano.

La principale qualité d'un orchestre de jazz est de SWINGER. Quincy Jones possède cette qualité à la perfection, jointe à des arrangements d'un rare talent.

La première impression qui se dégage de ce concert est que, quoi qu'ils fassent, les artistes blancs européens n'arriveront JAMAIS à égaler la perfection des NOIRS dont le jazz reste l'apanage. La mise en place, la précision des diverses sections mélodiques, ainsi que les solis font immédiatement « sentir » non seulement la race mais encore l'origine des musiciens. Le répertoire était composé uniquement d'arrangements du chef d'orchestre Quincy Jones, formé en grande partie de thèmes récents, on y retrouvait cependant d'anciens succès, tels que Solitude de Duke Ellington, joué au trombone par la charmante Melba Liston; Bess, de Georges Gershwin.

Il est regrettable que les détracteurs du jazz n'assistent pas à de tels concerts, où certains arrangements de Quincy Jones, nous pensons à Moanin, sont un véritable EDIFICE musical. Ici l'expression de la race noire s'élève à un niveau comparable à notre musique européenne.

Il faudrait pouvoir parler longuement de chaque artiste qui « possède » son instrument à la perfection et lui fait « dire » tout ce que sa pensée lui dicte, mais nous nous bornerons à citer Freddie Hubbard, le plus jeune musicien de l'ensemble et qui à 23 ans est un trompettiste de grand avenir.

Pour notre goût personnel, nous avons préféré la magnifique interprétation de Carler Potato aux bongos, qui s'il est de petite taille, est un très grand artiste. Son exécution de Caravan et son solo en compagnie du batteur Stu Martin étaient exceptionnels.

Il faut applaudir l'organisation chez nous de concerts de jazz avec

des grandes formations, qui nous réserve encore de nombreuses satisfactions, par la versatilité illimitée de ses possibilités.

Roq.

La plus grande paroisse de Suisse va se diviser en quatre nouvelles communautés

Si les électeurs de la paroisse évangélique réformée en décident ainsi lors de leur assemblée du 21 mars, celle-ci va céder la place à quatre nouvelles paroisses plus petites, qui seront fédérées sous l'autorité d'un consistoire afin de préserver et même de renforcer l'unité du protestantisme local. En réalité, les différentes sections ou « foyers » de la paroisse actuelle constituent déjà à plusieurs égards des communautés quasi autonomes, avec leurs propres temples et leurs pasteurs, mais celles-ci ne peuvent, faute d'un statut particulier, gérer elles-mêmes leurs affaires ou procéder directement à des élections. Le projet, présenté à l'unanimité par la commission de planification, présidée par Me André Perret, avec l'accord du bureau du Conseil d'Eglise et du Conseil synodal neuchâtelois, a l'avantage de permettre à chaque nouvelle paroisse de prendre elle-même ses responsabilités sans que cela représente une dispersion des efforts de l'Eglise.

Aux Mëlèzes: examens de patinage artistique

Plusieurs membres du Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds ont réussi leurs tests dont voici les résultats:

Classe IV de l'Union suisse de patinage: Claudine Frosio 107,4 pts; Jocelyne Mathey 102,8; Janine Bloch 98,7; Isabelle Heiniger 92,4.

Test préliminaire du club: Mme Taillard 55,5 pts; Renée-Laure Hitz 46,7.

Nous félicitons les lauréates.

FIDELITE AU TRAVAIL

Nous apprenons que la Fabrique de boîtes or Monnier, rue Numa-Droz 128, a fêté deux de ses ouvriers: l'un, M. Arnold Bourquin, pour 50 ans de fidélité à l'entreprise; l'autre M. Albert Perrin, pour 25 ans. Nos vives félicitations.

ETAT CIVIL DU 2 MARS 1961

Naissances

Ecoeur Patrick - Jacques, fils de Marcel - Lucien - Alcide, horloger, et de Marie - Rose née Botteron, Valaisan. — Hard Christine, fille de Marcel, horloger, et de Brigette - Joséphine née Schuler, Argovienne. — Progin Pierre - Henri, fils de Aloys - Bernard, chauffeur, et de Emma - Marie - Delphine née Boccard, Fribourgeoise.

Promesses de mariage

Baud Pierre - Georges, mécanicien, Vaudois, et Achard - Annie - Jeanne - Justine, de nationalité française. — Ber-

Zurich:

Obligations	Cours du 6	Cours du 7	Fischer	Cours du 6	Cours du 7
3 1/2 % Féd. 46 déc.	103.15	103.15d	Jelmoli	2220	2215
2 3/4 % Fédéral 50	101.70	101.60d	Lonza	1300	1298
3 % Féd. 51/mai	101 3/4	101 1/2	Nestlé Port.	2800	2810
3 % Fédéral 1952	101 1/2	101.65	Nestlé Nom.	3290	3295
2 3/4 % Féd. 54 j.	98.70	98.70d	Sulzer	1998	1994
3 % C. F. F. 1938	101 1/4 d	101.30d	Baltimore & Ohio	4275	4375
4 % Australie 52	102	101 3/4	Pennsylvania RR	153 1/2	154 1/2
4 % Belgique 53	101 3/4	101 1/2 d	Aluminium Ltd	79 1/2	78 3/4
4 % France 1939	101 d	101 d	Italo-Argentina	79 1/2	78 3/4
4 % Hollande 50	100 1/4	100 1/4	Ofsit	46	45
3 1/2 % Suède 54 m.	100 1/4	100	Philips	1402	1424
3 1/2 % B. Int. 53 n.	100 1/2	100 1/2	Royal Dutch	167	168
4 % Banq. Int. 59	102 1/4	102 1/4	Sodec	146	143 1/2
4 1/2 % Housing 55	88 3/4	88 3/4 d	Standard Oil	192	191 1/2
4 1/2 % Caltex 55	105	105 1/2	Union Carbide	552	549
4 1/2 % Ceca 56	103	102 1/2	A. E. G.	495	514
4 1/2 % Ofsit 52	88 3/4	89	Du Pont de Nem.	502	426x
4 1/2 % West Rd 54	100 1/2	99 1/2	Eastman Kodak	931	915
4 % I. B. M. 58	105 3/4	105 3/4	General Electr.	507	511
4 1/2 % Italcem. 56	104 1/2	104 1/2	General Foods	293 1/2	296
4 1/2 % Montéc. 55	106 1/2	106 1/2	General Motors	341	345
4 1/2 % Olivet. 55	105 1/2	106	Goodyear Tire	166	165
4 % Pétrolina 54	104 1/2	105 d	Intern. Nickel	293	298
4 1/2 % Pirelli 55	105 3/4	105 d	Intern. Paper Co	148 1/2	145 1/2
5 % Tauernkr. 58	104 1/4	104 1/4	Kennecott	375	374
			Montgomery W.	145	144 1/2
			National Distill.	125	124
			Pacific Gas & El.	352	352
			Allumettes «B»	170	172
			U. S. Steel	389	385
			Woolworth Co	322	318
			AMCA \$	73 1/2	73 1/2
			CANAC \$ C	136.45	135.60
			SAFIT £	10.14.6	10.14.6
			FONSA	425	437
			SIMA	1280	1280 d
			ITAC	306	303
			EURIT	—	193 1/2
			FRANCIT	152 1/4	151 1/2

Actions

Union B. Suisses	3695ex	3715	Ciba	13075	13000
Soc. Bque Suisse	2845ex	2870	Geigy, nom.	28700	29100
Credit Suisse	3300	2900	Sandoz	16300	16475
Electro-Watt	2640	2720 d	Hoffm.-La Roche	37800	37800
Interhandel	4950	5060			
Motor Columbus	2180	2160			
Elec. & Tract. ord.	400 o	395 d			
Indelec	1440	1430			
Italo-Suisse	1068	1055			
Réassurances	3350	3350			
Winterthur Acc.	1400	1387			
Zurich, Assur.	6400	6410 d			
Aar-Tessin	1775 o	1770			
Saurer	1730	1720 d			
Aluminium	5825	5675			
Bally	1875	1880			
Brown Boveri	3940	3940			

* Les cours des billets s'entendent pour les petits montants fixés par la convention locale.

ger Fritz - Charles, agriculteur, et Chodat Rose - Irma, tous deux Bernois. — Houriet Aimé, retraité, Neuchâtelois et Bernois, et Fleury née Cevey Suzanne-Lina, Bernoise. — Stucki Jürg - Oskar, employé de banque, Zurichois, et Zürcher Anita - Lilly, Appenzelloise.

Décès

Inhum. Fontana Patricia, fille de Giovanni - Battista et de Augusta née Benedusi, née le 27 février 1961, de nationalité italienne. — Inhum. Irniger née Tüscher Suzanne Hélène, épouse de Edouard, née le 4 mai 1920, Argovienne.

ETAT CIVIL DU 3 MARS

Naissances

Meister Rolf-Hans, fils de Rolf-Bernhard m.-coiffeur et de Herta-Brigitta née Gröbelbauer, Schaffhousois. — Meuwly Marie-Claire, fille de Robert-Gabriel, horloger, et de Rose-Adrée née Pauli, Fribourgeoise. — Simonin Anne-Brigitte fille de Pierre-Germain, mécanicien de précision, et de Claudine-Pauline, née Guinard, Bernoise.

Promesses de mariage

Guyet Jacques-Maurice-Emile, avocat, Vaudois et Genevois, et Brandt-Grieurin née Dessaux Louise-Jeanne-Augusta, Neuchâteloise.

Mariages

Anderregg Francis-Henri, cond.-typographe, Bernois et Neuchâtelois, et Droz-dit-Busset Anne-Lise, Neuchâteloise. — Sester Michel-Robert, dessinateur et Kummer Pierrette-Marguerite, tous deux Bernois.

ETAT CIVIL DU 4 MARS 1961

Promesses de mariage

Merk Gerhard - Martin, professeur, Neuchâtelois et Bernois, et Duvoisin Janine, Neuchâteloise et Vaudoise.

ETAT CIVIL DU 6 MARS 1961

Naissances

Matulli Alain - Stéphane, fis de Sante, mécanicien, et de Jacqueline née Fragnière, de nationalité italienne. — Scola Rosa - Giuseppina, fille de Mario, livreur, et de Mercédès née Baggio, de nationalité italienne. — Jaquet Christian, fils de Jean - Edouard, mécanicien, et de Suzanne - Yvette née Meyer, Bernois.

Mariage

Sommer Daniel - Gottlieb, agriculteur, Bernois, et Nussbaumer Elisabeth - Hanna, Soleuroise.

Décès

Inhum. Quadri Pasquale - Ernesto, veuf de Carolina née Balzari, née le 17 août 1876, de nationalité italienne. — Inhum. Carnal Charles - Emile, veuf de Bertha - Louise née von Kaenel, né le 8 mai 1905, Bernois et Neuchâtelois. — Inhum. Hausheer née Boog Rosa - Anna, veuve de Jean - Pierre, née le 27 mars 1910, Zurichoise et Neuchâteloise.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction; elle n'engage pas le journal.)

Les Heures de Musique du Conservatoire.

Dimanche 12 mars à 11 h. 15, on aura le plaisir d'entendre Bozidar Tumpej, basson solo de l'Orchestre de chambre de Lausanne, et Wally Staempfli, pianiste bien connue chez nous. Ces deux musiciens nous proposent un programme très intéressant comportant quelques oeuvres jamais entendues à La Chaux-de-Fonds. Le basson, cet instrument à la sonorité si chaleureuse dans l'orchestre, est rarement entendu en récital. On espère que nombreux seront les auditeurs de cette Heure de musique dominicale.

Cinéma Ritz.

Oui, «La Muraille de Chine», le film cinémascope qui passera mercredi à 15 heures est sensationnel. Enfants admis dès 12 ans.

BULLETIN DE BOURSE

Communiqué par l'UNION DE BANQUES SUISSES

New-York:

Actions

Allied Chemical	57	57 1/2	Cours du 3	Cours du 6	Tendance:	3	6
Alum. Co. Amer	74 1/2	75			Ind. Dow Jones	144.84	144.77
Amer. Cyanamid	45 1/4	44 3/4			Services publics	108.74	108.70
Amer. Europ. S.	35 1/2 d	36 d			Industries	671.57	674.46
Amer. Smelting	56 1/4	56 1/2			Bourses étr.:		
Amer. Tobacco	72 1/2	73 1/8			Actions		
Anaconda	53 1/2	53 1/2			Armco Steel	73 1/2	74
Armco Steel	73 1/2	74			Atchison Topeka	24 1/4	24 1/4
Bendix Aviation	66 1/4	66 3/4			Bendix Aviation	66 1/4	66 3/4
Bethlehem Steel	46 1/2	47			Boeing Airplane	42	42 1/2
Boeing Airplane	42	42 1/2			Canadian Pacific	23 1/4	22 3/4
Canadian Pacific	23 1/4	22 3/4			Caterpillar Tract.	36 1/2	35 1/2
Caterpillar Tract.	36 1/2	35 1/2			Chrysler Corp.	45 1/4	44 1/2
Chrysler Corp.	45 1/4	44 1/2			Colgate	35 1/4	36 1/4
Colgate	35 1/4	36 1/4			Columbia Gas	24 1/4	24 1/4
Columbia Gas	24 1/4	24 1/4			Consol. Edison	73	73 1/2
Consol. Edison	73	73 1/2			Corn Products	92 1/2	89 1/2
Corn Products	92 1/2	89 1/2			Curtiss Wright	19 1/2	19 1/2
Curtiss Wright	19 1/2	19 1/2			Douglas Aircraft	37	36 1/2
Douglas Aircraft	37	36 1/2			Dow Chemical	77 1/2	76 3/4
Dow Chemical	77 1/2	76 3/4			Goodrich Co	58 1/2	58 1/2
Goodrich Co	58 1/2	58 1/2			Gulf Oil	38	37 1/2
Gulf Oil	38	37 1/2			Homestake Min.	46 1/2	45 1/2
Homestake Min.	46 1/2	45 1/2			I. B. M.	670	668
I. B. M.	670	668			Int. Tel & Tel	57 1/2	56 1/2
Int. Tel & Tel	57 1/2	56 1/2			Jones-Laughl. St.	70	59 1/2
Jones-Laughl. St.	70	59 1/2			Lockheed Aircr.	36 1/2	35 1/2
Lockheed Aircr.	36 1/2	35 1/2			Lonestar Cement	26 1/2	26 1/2
Lonestar Cement	26 1/2	26 1/2			Monsanto Chem.	49 1/2	49 1/2
Monsanto Chem.	49 1/2	49 1/2			Nat. Dairy Prod.	64 1/4	66
Nat. Dairy Prod.	64 1/4	66			New York Centr.	19 1/4	19 1/4
New York Centr.	19 1/4	19 1/4			Northern Pacific	42	44 1/2
Northern Pacific	42	44 1/2			Parke Davis	44	44 1/2
Parke Davis	44	44 1/2			Pfizer & Co	33 1/2	33 1/2
Pfizer & Co	33 1/2	33 1/2			Philip Morris	89 1/2	88 3/4
Philip Morris	89 1/2	88 3/4			Radio Corp.	58 1/2	57 1/2
Radio Corp.	58 1/2	57 1/2			Republic Steel	65	65 1/2
Republic Steel	65	65 1/2			Sears-Roebuck	57 1/2	58 1/2
Sears-Roebuck	57 1/2	58 1/2			Socony Mobil	44 1/4	44 1/4
Socony Mobil	44 1/4	44 1/4			Sinclair Oil	44	44
Sinclair Oil	44	44			Southern Pacific	22	22
Southern Pacific	22	22			Sperry Rand	25 1/2	25 1/2
Sperry Rand	25 1/2	25 1/2			Sterling Drug	80	79 1/2
Sterling Drug	80	79 1/2			Studebaker	9 1/2	9
Studebaker	9 1/2	9			U. S. Gypsum	108	106 1/2
U. S. Gypsum	108	106 1/2			Westing. Elec.	45 1/2	46 1/2
Westing. Elec.	45 1/2	46 1/2					

Mercredi 8 mars

au
CERCLE CATHOLIQUE

MATCH AU LOTO

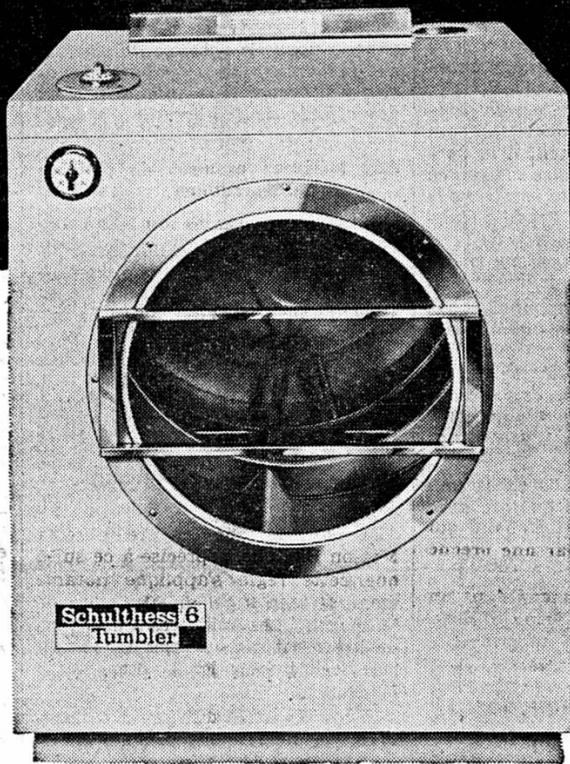
de l'OLYMPIC, section FLORIA

à 20 h. 15

Cartes à Fr. 10.—
en vente à l'entrée

Du linge sec en 30-60 minutes grâce au séchoir Schulthess

Laver — sécher, laver — sécher — quelle maîtresse de maison n'est-elle pas enchantée de ce rythme de travail rapide mais sans hâte fatigante, sans difficultés causées par l'exiguïté du local de séchage, sans dépendance des caprices du temps?
Le SCHULTHESS-TUMBLER est l'idéal des maisons à plusieurs familles: en un seul jour, deux ménages ou même plus peuvent laver et sécher leur linge à point pour le repassage. Grâce à la circulation d'air d'un genre nouveau, à la paroi lisse du tambour, tout sèche vite et avec plus de ménagement qu'au soleil. La consommation de courant est remarquablement basse: seulement 5—7 centimes par kilo. Ce séchoir Schulthess parfaitement conçu jusqu'au plus petit détail coûte fr. 1930.—. Demandez le nouveau prospectus Schulthess.



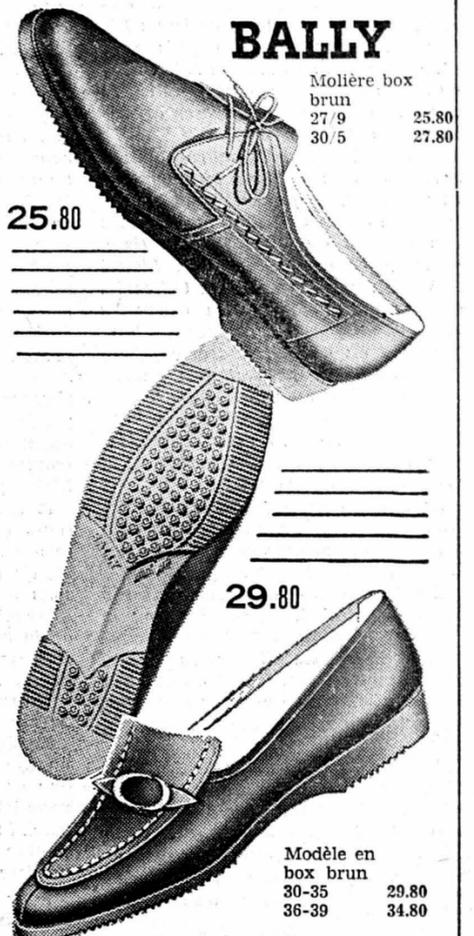
Schulthess Bon pour le nouveau prospectus

Ateliers de Constructions
Ad. Schulthess & Cie SA Zurich

Lausanne 16, avenue du Simplon Tél. 021/26 21 24
Neuchâtel 9, rue des Epancheurs Tél. 038/ 5 87 66
Zurich Stockerstrasse 57 Tél. 051/27 44 50
Berne Aarberggasse 29 Tél. 031/ 3 03 21
Coire Bahnhofstrasse 9 Tél. 081/ 2 08 22

Nom: _____
Adresse: _____
LI 63

Articles de qualité pour enfants



BALLY

Molière box
brun 27/9 25.80
30/5 27.80

25.80

29.80

Modèle en
box brun 30-35 29.80
36-39 34.80

J. Kurth
S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Service de réparations
Travail impeccable

Aux Invalides

Liquidation totale

autorisée par la Préfecture jusqu'au
15 avril

Profitez de nos prix exceptionnels
Nouveaux forts rabais
50 % sur tous nos articles en
bonneterie

Chemiserie — Lingerie — Bas — Laine
Couturières, attention!
Sur la mercerie, fermetures éclair,
fil et soie à coudre, etc., également
50 %

Mme E. SCHELLING
Crêt 10

Les Abonnements-Télévision

Radio *Steiner*

sont plus avantageux que des achats au comptant ou à tempérament. Appareils avec antenne depuis Fr. 15.— par mois. Demandez les catalogues et prospectus à

Radio-Steiner, Saint Roch 40, Lausanne
Téléphone (021) 25 21 33

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mardi 7 mars 1961 à 20 h. 15,
à l'Amphithéâtre du collège Primaire
Conférence publique et gratuite
illustrée de projections en couleurs

Au Pays du Soleil de Minuit

par Monsieur Maurice PERRET, prof.
à Avenches

Pieds douloureux



Nos supports sur mesures d'après empreintes, montage individuel dans notre atelier

Spitznagel

PEDICURE ET
ORTHOPEDISTE
GRENIER 20
40 ans d'expériences

IMMEUBLE

bien situé, au centre de la ville
comprenant: un café-restaurant
un magasin (alimentation)
2 appartements de 4 1/2 pièces
1 appartement de 3 pièces
est à vendre.

Faire offres sous chiffre P. N. 4534, au bureau de L'Impartial.

PRÊTS

sans caution jusqu'à
Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursements variés
H. GRAZ, Lausanne.
Bureau: rue du Tunnel 15.
Tél. (021) 23 92 57.

A vendre ou à louer à Bienne, pour le 1er mai

MAISON DE 4 PIÈCES

avec atelier et bureau, 150 m2 (à 5 min. de la gare).
Ecrire sous chiffre AS 16598 J, aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», Bienne, rue de Morat 13.

Restaurant du Stand

A. Gränicher - Tél. (039) 5 29 43
LE LOCLE

Tous les jours sur commande:

POULET A LA BROCHE
avec garniture Fr. 6.50
ESCALOPE AU MARSALA Fr. 4.50
ESCARGOTS mode bourguignonne
la douzaine Fr. 3.—
FONDUE NEUCHATELOISE Fr. 3.50

À louer à CORMONDRÈCHE

petite maison ancienne, meublée. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. Louis Steininger, Cormondrèche. Téléphone (038) 8 12 90.

Nos nouvelles de dernière heure

LARCHER ET ROLLAND ONT RECONNU

avoir enlevé le petit Eric Peugeot. — Mais qui est l'instigateur ?

ANNECY, 7. — C'EST AU TERME D'UN DRAMATIQUE INTERROGATOIRE ET A L'ISSUE D'UNE CONFRONTATION PAR MOMENTS ORAGEUSE, QUE PIERRE LARCHER ET RAYMOND ROLLAND ONT ETE AMENES CE MATIN A RECONNAITRE LEUR PARTICIPATION A L'ENLEVEMENT DU PETIT ERIC PEUGEOT. LES CONSIGNES DE SILENCE SONT RIGOREUSEMENT APPLIQUEES PAR LES ENQUETEURS, ET RIEN NE TRANSPIRE DE CE QUI SE PASSE ACTUELLEMENT AU SIEGE DE LA POLICE.

C'est ainsi qu'on ignore encore de façon précise le rôle des deux protagonistes de l'enlèvement du petit Eric. On sait cependant qu'hier matin Raymond Rolland, qui se faisait également appeler dans les milieux aristocratiques qu'il fréquentait assidûment Roland de Beaufort, était entré dans la voie des aveux. Le commissaire principal Denis avait accumulé contre lui un tel faisceau de preuves qu'il ne pouvait plus nier l'évidence.

La thèse du beau Rolland

Au même moment, les cinq autres personnes arrêtées la veille à Saint-Trivier-de-Courtes, dans l'Ain et à Megève, étaient entendues séparément. La fatigue aidant, elles devaient l'une après l'autre, dire ce qu'elles savaient sur les circonstances de l'enlèvement et préciser le rôle qu'elles y avaient joué. Un seul, Pierre Larcher, le front buté, niait tout en bloc, même l'évidence. Hier soir enfin, Raymond Rolland devait aller plus loin dans ses confidences. Il reconnaissait ce dont les policiers étaient convaincus depuis ses premiers aveux.

— C'est moi, disait-il, qui ait reçu des mains de M. Roland Peugeot, à l'angle de l'Avenue des Ternes et du passage Doisy, la serviette de cuir contenant les cinquante millions d'anciens francs de la rançon. Je n'ai été, assurait-il, qu'un instrument entre les mains de Pierre Larcher. C'est lui qui a tout organisé. Il connaissait très bien d'ailleurs les habitudes de la famille Peugeot.

Larcher se met à table

Pendant ce temps, Pierre Larcher niait avec la dernière énergie. Dans la nuit eut lieu la dramatique confrontation que tout le monde attendait entre Raymond Rolland et Pierre Larcher.

AUX PREMIERES LUEURS DE L'AUBE, LARCHER COMMENÇAIT A SE TROUBLER. CE N'EST CEPENDANT QU'A 9 HEURES GMT. QUE, PERDANT DE SA SUPERBE, IL DEVAIT AVOUER SA PARTICIPATION A L'ENLEVEMENT DU PETIT ERIC.

QUEL A ETE SON ROLE DANS CETTE RETENTISSANTE AFFAIRE ? IL EST ENCORE IMPOSSIBLE DE LE PRECISER. EST-IL VRAIMENT L'INSTIGATEUR DE L'ENLEVEMENT, COMME L'ASSURE ROLLAND ? LES POLICIERS SE REFUSENT A REPENDRE AUX JOURNALISTES.

On croit savoir que Pierre Larcher et Raymond Rolland seront incessamment transférés à Versailles.

Quel sort sera réservé aux quatre autres personnes qui ont été entendues depuis dimanche matin. Il semble qu'une ou deux d'entre elles pourraient être libérées.

En attendant Eric...

On attend maintenant à Annecy l'arrivée de M. Roland Peugeot et de son fils Eric qui, près d'un an après son enlèvement, se trouverait ainsi en présence de ses ravisseurs. Il est encore trop tôt pour savoir à quel endroit le petit garçon fut conduit après son enlèvement. Il semble que cette énigme sera résolue dans les heures qui viennent.

Toutes les circonstances de l'enlèvement

PARIS, 7. — AFP. — « NOUS AVONS PREPARE ET ORGANISE LE RAPT DU PETIT ERIC PEUGEOT TOUT SEULS », ONT AVOUE LA NUIT DER-

NIERE LE REPRIS DE JUSTICE PIERRE LARCHER ET SON COMPLICE RAYMOND ROLLAND.

L'essentiel des aveux des deux ravisseurs ont été révélés à la presse par M. Verdier, directeur général de la Sûreté nationale et par M. Hag, directeur de la police judiciaire.

Pendant l'hiver 1959-60, Larcher était en relations avec un négociant belge pour une affaire de magnétophones. Ce commerçant, paraît-il, le dupa et Larcher se trouva sans un sou. C'était déjà un dévoté, un repris de justice qui avait mêlé à des affaires d'agressions et de recroquets. Pour se renflouer Larcher pensa à commettre une attaque à main armée mais il jugea que c'était très risqué.

Passant un jour devant une librairie, il acheta un roman intitulé « Rapt ». Cela lui donna l'idée d'organiser un enlèvement pour se procurer une rançon et il en parla à son ami Rolland. Ils achetèrent alors le bottin mondain et étudièrent des listes de familles riches susceptibles de payer une importante somme d'argent pour la rançon d'un enfant. C'est ainsi qu'ils choisirent la famille Peugeot.

Le jour du rapt...

Larcher et Rolland commencèrent alors la préparation de l'enlèvement. Ils surveillèrent la nurse et le chauffeur qui, tous les jours, emmenaient les enfants Peugeot au golf de Saint-Cloud. Ils étudièrent très attentivement les abords du golf et décidèrent d'enlever le petit Eric dans le jardin d'enfants.

Rolland tapa sur la machine à écrire de sa femme la lettre destinée à M. Peugeot. Puis, les deux compères volèrent une voiture. Ils étaient prêts à agir.

Le jour du rapt, Larcher est resté dans la voiture et c'est Rolland qui entra dans le jardin par une brèche du mur d'enceinte.

Le petit Eric fut emmené dans un appartement situé en Seine et Oise. La direction de la sûreté nationale ne veut pas encore révéler l'endroit où l'enfant a été séquestré. Une perquisition, en effet, doit être effectuée dans cet appartement, et il est possible que l'on trouve le reste de la rançon qui n'a pas été dilapidé par les deux ravisseurs.

C'est Larcher qui venait de temps en temps à Paris pour téléphoner à M. Roland Peugeot d'une cabine publique. La deuxième lettre adressée à M. Peugeot a été tapée par Larcher sur la machine à écrire de Mme Rolland.

Comment fut prise la rançon

Le jour de la remise de la rançon, les deux ravisseurs ont laissé l'enfant seul dans l'appartement de Seine et Oise. C'est Rolland qui est passé derrière M. Roland Peugeot, a murmuré le mot de passe, s'est emparé de la valise et s'est enfui par le Passage Doisy. Larcher l'attendait au volant de la voiture de l'autre côté du passage.

Les deux ravisseurs, en possession des cinquante millions de la rançon regagnèrent l'appartement de Seine et Oise où ils retrouvèrent le petit Eric. Le soir même, les deux hommes allèrent abandonner l'enfant devant le café de l'Avenue Raymond Poincaré où il a été retrouvé.

Les deux kidnappeurs s'enfuirent alors en province. Ils brûlèrent la voiture quelque part dans l'Yonne ou dans l'Aube. Les débris du véhicule n'ont pas encore été retrouvés. Des recherches seront effectuées dès que les deux kidnappeurs auront fourni des précisions.

Depuis, les deux ravisseurs ont voyagé et même mené joyeuse vie. D'après leurs aveux, ils auraient dilapidé 43 millions sur les cinquante de la rançon.

Prévisions du temps

Quelques brouillards matinaux sur le Plateau, à part cela beau temps. Vent faible et variable. Température en plaine au nord des Alpes cet après-midi comprise entre 10 et 15 degrés, demain matin voisine de zéro degré, demain après-midi voisine de 15 degrés, au pied sud des Alpes, température cet après-midi comprise entre 12 et 17 degrés, demain matin entre 2 et 7 degrés.

Au procès Fenaroli L'ennemi N° 1 de l'accusé dépose...

ROME, 7. — AFP. — La déposition de l'important témoin Egidio Sacchi, « pivot » de l'accusation au procès Fenaroli, a débuté ce matin, dans une atmosphère passionnée.

Le témoin a rapporté devant la Cour comment Fenaroli lui avait proposé à plusieurs reprises de le débarrasser de sa femme. « Vous n'aurez qu'à donner un coup à Maria, aurait notamment dit l'accusé, moi je l'achèverai. »

Sacchi décrit alors minutieusement les diverses machinations que Fenaroli aurait élaborées dans ce but. S'inspirant sans doute d'un célèbre roman policier, il aurait voulu, toujours selon le témoin, organiser un « accident » d'automobile dans lequel sa femme aurait trouvé la mort, tandis que Sacchi et lui seraient parvenus à se sauver. Sacchi précise que sur le moment, il ne fit guère attention à ce qu'il appelle des « enfantillages ».

Si la défense paraît quelque peu nerveuse en présence de ce témoin, ancien secrétaire de l'accusé, qui dépose sans émotion apparente, mais d'une voix extrêmement sourde, Fenaroli, lui, écoute calmement. Il paraît désinvolte, et il lui arrive de rire. Son principal avocat, Me Carneluti, suit sans dire un mot la déposition de « l'ennemi numéro un » de son client.

M. Kennedy veut « rançonner » les bénéficiaires des hauts fonctionnaires

Mais Ike ne le sera pas !

WASHINGTON, 7. — Reuter. — Le président Kennedy va ordonner à tous les fonctionnaires de l'administration de verser les ressources qu'ils retiennent d'articles et de discours ayant trait à leur activité au service du gouvernement à des oeuvres charitables.

M. Salinger, chef de presse de la Maison Blanche, a précisé à ce sujet que cette règle s'applique notamment au personnel du Ministère de la Défense. Les militaires américains ne pourront plus retirer un bénéfice de la publication de leurs aventures.

Toutefois une exception sera faite pour les deux pilotes du RB-47, de même que pour les sept astronautes qui racontent actuellement leurs exploits dans un important périodique. La décision ne doit en effet pas avoir d'effet rétroactif.

Quant au président Eisenhower, qui a retrouvé son rang de général à cinq étoiles, on pense qu'il bénéficiera aussi de la clémence de M. Kennedy.

LA REINE FABIOLA ET LA PRINCESSE PAOLA NE VOTERONT PAS !

BRUXELLES, 7. — Belga. — La reine Fabiola et la princesse Paola ne voteront pas aux prochaines élections législatives belges du 26 mars prochain.

Il y a deux raisons à cela : pour participer à ces élections, elles devraient être domiciliées à Bruxelles depuis six mois à la date du 1er juillet 1959, ce qui n'est pas leur cas. D'autre part, les femmes étrangères devenues belges par le mariage ne peuvent participer pendant une période de dix ans, qu'aux seules élections communales. C'est ainsi que la reine et la princesse participeront aux élections communales de 1964.

Nouvelles condamnations de distillateurs d'absinthe

(Corr.) — Hier après-midi, le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Gaston Sancey, substitut greffier.

L'audience a été consacrée au jugement des distillateurs clandestins d'absinthe pincés depuis le mois de novembre par la Régie fédérale des alcools.

Alors qu'à fin février, l'amende la plus forte avait été de 2000 francs, lundi, le Tribunal est monté à 3000 francs. Pour la première fois aussi, un avocat défendait un prévenu, tous les autres s'étant laissés juger et condamner sans trop de réaction.

Voici les verdicts prononcés :

Raymond Z., de Mont de Buttes : 600 fr. d'amende et 80 fr. de frais ;

Jacques M., de Couvet : 1500 fr. d'amende et 120 fr. de frais ;

PAYS NEUCHATELOIS

Déraillement à Fleurier

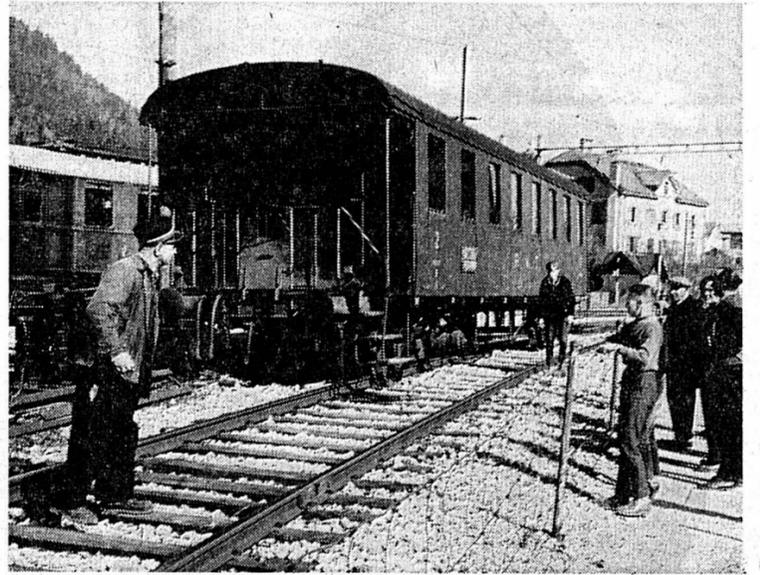


Photo Schelling, Fleurier.)

(Corr.) — Lundi peu avant midi, un wagon du milieu du train qui monte à Buttes a déraillé, par suite de la défectuosité d'un joint de dilatation, sur l'aiguille qui se trouve au milieu du pont passant sur la rivière le Buttes.

Le convoi a encore circulé sur quelques mètres avant de s'arrêter. Les voyageurs furent quelque peu secoués mais personne n'a été blessé.

Les dégâts matériels sont insignifiants : un crochet d'attelage cassé.

Les voyageurs furent conduits à Buttes avec l'automotrice qui se trouvait en tête du convoi.

Bien qu'une des machines soit actuellement en révision à Bienne, la Compagnie a pu intégralement assurer le trafic au moyen de ses trois cars.

L'aiguille où s'est produit le déraillement sera supprimée de la ligne de Buttes et reportée sur l'une des voies secondaires conduisant au dépôt.

se blessa gravement au visage. Elle a été conduite à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police locale. Nos bons vœux de rétablissement.

Val-de-Travers

Deux enfants perdus au Creux-du-Van

(C. P.) — Deux enfants de Travers, partis en excursion au Creux-du-Van, se sont perdus dimanche après-midi dans les nombreux sentiers qui sillonnent la région. Leurs appels ayant été entendus de la Ferme-Robert, plusieurs personnes partirent à leur recherche et les retrouvèrent au pied des roches, à la nuit tombante. Ils en ont été quittes, heureusement, pour un moment d'inquiétude.

TRAVERS

Les comptes bouclent par un beau bénéfice

(Corr.) — Alors que le budget prévoyait un déficit de 26.221 francs, les comptes communaux de 1960 bouclent par un bénéfice brut de 39.600,10 frs. Les produits ont été de 348.330,60 frs, le rendement du fonds des ressortissants de 20.613,85 francs et les charges de 277.126,40 francs. Les amortissements de la commune municipale et du fonds des ressortissants ont atteint 59.000 frs.

FLEURIER

UN VEINARD !

Vendredi soir, peu avant 20 heures, M. Marcel Perrenoud, desservant du Cercle démocratique de Fleurier, revenait de St-Sulpice en automobile. Arrivé au passage à niveau gardé du R. V. T. de la Place d'Armes, il ne vit pas que les barrières étaient abaissées et vint buter contre l'obstacle qui fut brisé net. Il se retrouva sur les rails alors que le train descendant de Buttes allait passer une minute plus tard. Ne perdant pas son sang-froid, il put faire marche arrière et limiter les dégâts qui, heureusement, ne sont que matériels.

Neuchâtel

La secrétaire du juge d'instruction blessée à scooter

(C. P.) — Regagnant hier à midi son domicile à scooter, Mlle Agnès Bille, secrétaire du juge d'instruction de Neuchâtel, circulait à la rue de la place d'Arme, et est entrée en collision avec une voiture dont la conductrice venait de démarrer brusquement et lui avait coupé la route.

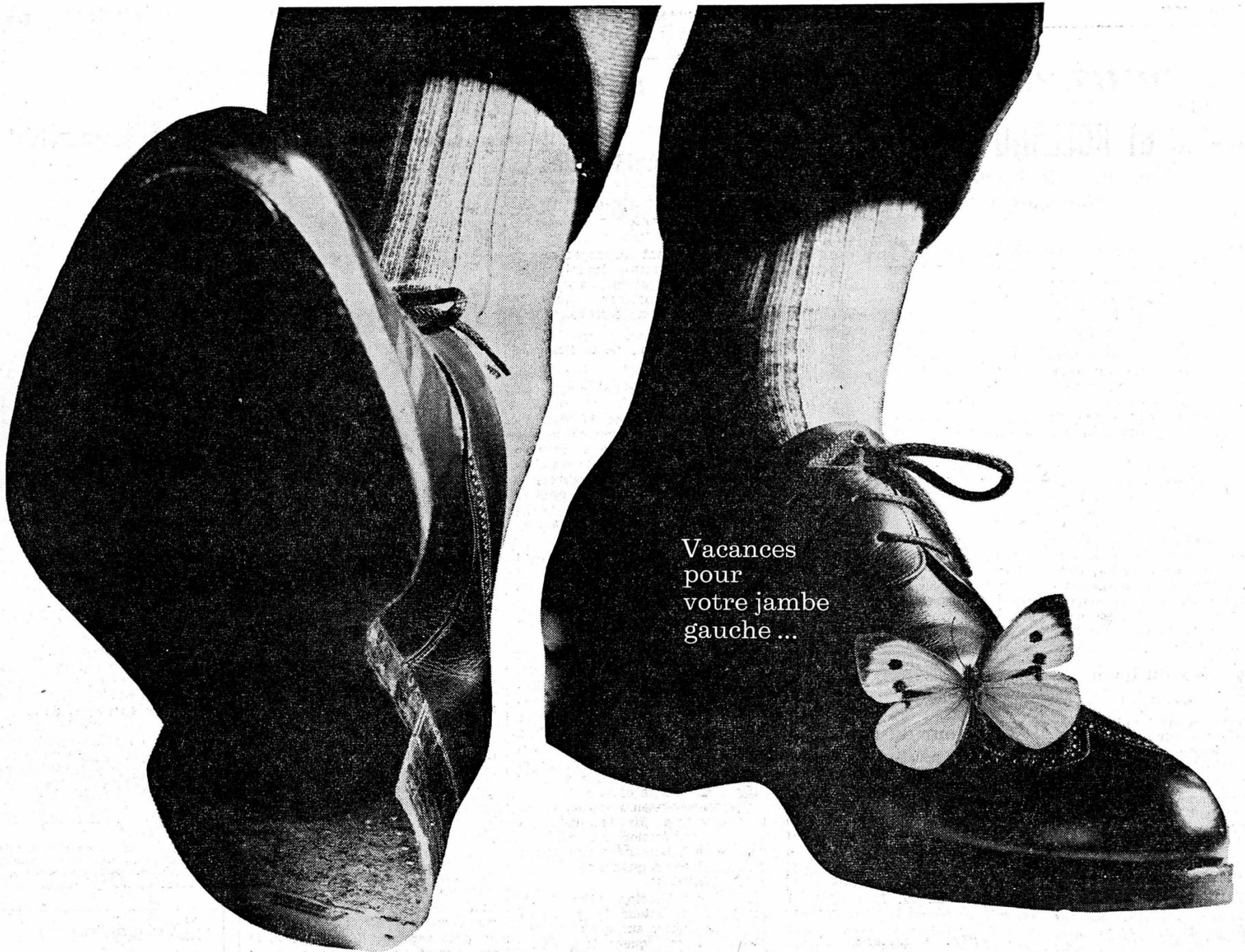
La malheureuse scotériste fit une chute si brutale sur la chaussée qu'elle



3 nouvelles performances Knorr:

un nouveau potage!
une nouvelle qualité!
un nouveau sachet!

On s'abonne à « L'Impartial » en tout temps !



Vacances
pour
votre jambe
gauche ...

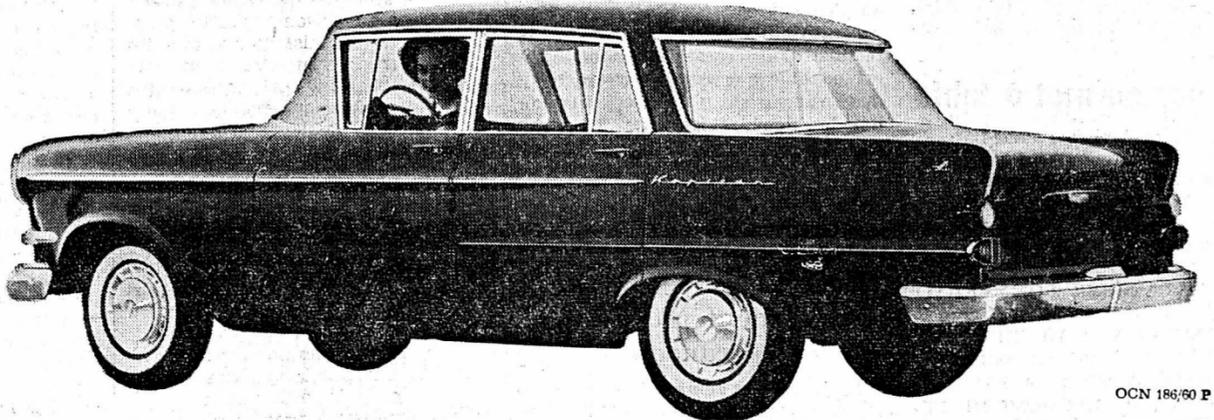
... puisque l'Opel Capitaine possède désormais l'Hydra-Matic. Oui, l'Hydra-Matic, la transmission entièrement automatique; grâce à elle, vacances pour votre jambe gauche: plus d'embrayage! Et congé aussi pour le bras droit: plus de changement de vitesse! Quant à la tête, elle se sent libre, détendue. Quel bien-être! Il vous faut absolument faire l'essai de la nouvelle Opel Capitaine.

La transmission intégralement automatique qui, depuis plus de vingt ans, a fait ses preuves dans des millions de voitures américaines est conditionnée aujourd'hui pour le moteur de 2,6 litres de l'Opel Capitaine. Mécanisme compact, indestructible, aussi économique qu'une boîte normale, facile à manœuvrer grâce au levier sélecteur sous le volant. Passage silencieux des vitesses, commandé automatiquement par la vitesse du véhicule et la puissance demandée au moteur. Contrôle permanent du conducteur: s'il enfonce la pédale des gaz, le changement de rapport s'effectue plus tard; s'il appuie modérément, il a lieu plus tôt. Jamais vous ne dépendez de la commande automatique mais en restez toujours le maître.

Opel Capitaine Fr. 12 850.
Opel Capitaine «L», équipement de luxe Fr. 13 750.
Supplément pour transmission Hydra-Matic Fr. 1 300.

Opel Capitaine

Un produit de la General Motors - Montage Suisse



OCN 186/60 P

JEUNE FILLE

Intelligente et débrouillarde, est demandée pour différents travaux de bureau. On mettrait éventuellement au courant. Semaine de 5 jours.

Adresser offres sous chiffre D. L. 4443, au bureau de L'Impartial.

Dans les affaires il faut du NEHER!
Demandez sans délai dans les papeteries et les magasins spécialisés les articles de bureau Neher qui ont fait leurs preuves et qui vous permettront une économie de temps.
Neher S. A. Berne

La nouvelle et délicieuse Purée de tomates Thomy - avec chèques Silva!

Thomy emploie exclusivement des tomates de Parme en pleine maturité - gonflées de soleil et de saveur - choisies sur place par ses propres acheteurs!



La seule purée de tomates avec chèques Silva! (sur le capuchon)



CAFÉ-RESTAURANT TICINO
Pour les sports, venez voir la
TELEVISION

A VENDRE

vélo-moteur

marque Allégre, à l'état de neuf. — Téléphoner au (039) 5 20 60.

Escargots d'Areuse

Areuse

Dégustations tous les jours jusqu'à 22 heures

VOYAGES G. MUGELLES!

LES BAINS DE BOUE

agissent rapidement et efficacement contre les

RHUMATISMES, ARTHRITES, etc.

Etablissements « Terme Preistoriche » à Montegrotto près d'Albano (Italie)

du 14 au 28 avril
du 17 au 31 mai

à prix forfaitaires avantageux
Demandez prospectus et renseignements au secrétariat pour la Suisse romande :

NEUCHÂTEL TÉL. (038) 5 26 12

Nous cherchons pour nos salles de jeux (jeu de la boule)

un croupier expérimenté

UN BOULEUR

Pour ce poste, jeune homme âgé de 20 ans au minimum pourrait être formé.

Faire offres à la Direction du Casino de Montreux, tél. (021) 6 24 70.

A la suite d'une expérience concluante

Nos anciennes méthodes de vente des fruits et légumes doivent changer

Voici quatre années que la « Veiling » créée à Berthoud par un groupement de producteurs avertis, fonctionne à la satisfaction générale. Ce système de vente mis au point en Hollande dès le début du siècle a connu un rapide développement en Allemagne depuis 1930 et plus récemment en Belgique. Face au succès remporté par cette méthode de distribution et de vente des fruits et légumes à l'étranger comme chez nous, de nombreux producteurs se demandent s'il ne serait pas utile d'étendre l'expérience de Berthoud à d'autres régions du pays. Bien entendu, comme chaque fois qu'une nouveauté aussi révolutionnaire est proposée les avis sont fortement partagés. Il ne pourrait pas en être autrement car la généralisation du système de vente par des Veiling se traduirait par un bouleversement, complet et salutaire, des habitudes commerciales des producteurs et aussi de leurs clients. Cependant, on ne saurait parler d'opposition systématique. Une assemblée qui réunissait le 27 février dernier à Lausanne tous les intéressés à cette question, a montré que l'idée fait son chemin et que tôt ou tard la commercialisation des fruits et légumes des grands centres de production du pays, s'effectuera dans des Veiling comme il en existe non seulement à Berthoud, en Hollande, en Belgique et en Allemagne mais également en France et en Italie.

La Veiling groupe tous les producteurs d'une région.

C'est en effet une condition de base pour assurer l'avenir de cette entreprise. Il est non moins indispensable que ceux-ci soient encore assez nombreux et leurs cultures assez étendues pour offrir leurs produits en quantité intéressante les gros acheteurs. Un but des Veiling est de concentrer sur un point des lots importants de produits et, de la sorte, provoquer entre de nombreux acheteurs une émulation favorable aux producteurs de fruits et légumes de qualité. Une Veiling ne peut donc pas être installée dans les petits centres de production.

Pour en faire partie, un producteur doit acquitter une finance d'entrée, fixée à deux cents francs à Berthoud. Il souscrit également des parts sociales calculées en fonction de la superficie de ses cultures. Ceci, en vue de faire supporter aux gros producteurs, qui utilisent plus souvent les services de l'entreprise, des charges plus élevées. En outre, le producteur acquittera un droit de vente calculé en pourcentage de la valeur du montant de celle-ci, il payera une location pour les emballages utilisés, à moins qu'ils ne soient remis gratuitement, pour les locaux frigorifiques et machines mis à leur disposition par la Veiling. Enfin, il leur est demandé de verser une modeste contribution qui servira à payer à leur proprié-

taire les lots invendus ou détruits. Quant aux acheteurs, ils n'ont accès à l'entreprise qu'après avoir versé une caution en banque. Ils doivent également acquitter un droit de vente correspondant à la valeur de leurs achats et payer une location pour les locaux et machines qu'ils utilisent. Tous les achats se font au comptant.

Pressez sur un bouton pour acheter ou...

Les opérations de vente se passent dans une salle plus ou moins vaste selon l'importance du centre, comprenant d'un côté des pupitres en amphithéâtre et en face de ceux-ci une ou plusieurs espèces d'horloges électriques. Celles-ci sont formées d'un cadran présentant à la place des secondes de nos montres, une échelle de prix allant de cent à zéro centimes. Des chiffres lumineux indiquent au sommet du cadran les unités de dizaines.

Mise en marche par un chef de vente, l'aiguille désigne la valeur des produits offerts en partant de la cote la plus élevée. Sur chaque pupitre, un bouton électrique permet à l'acheteur d'arrêter l'aiguille sur la cotation à laquelle il désire acquérir la marchandise. Simultanément, le numéro du pupitre, qui est en même temps celui de l'acheteur qui a stoppé l'aiguille, apparaît sur le cadran et le lot de fruits et légumes est attribué à son destinataire sans contestation. Bien entendu, l'enchère est attribuée à celui qui aura pressé le premier sur le bouton avec parfois seulement une fraction de seconde sur le suivant.

...pour arrêter les enchères.

Les acheteurs prennent place en face du chef de vente qui ouvre le marché en donnant toutes indications sur les lots de fruits et légumes mis en vente, soit leur numéro et celui du producteur, leur qualité, le nombre de caisses et leur poids et les conditions de l'enchère. L'aiguille tourne assez rapidement à raison de quatre à huit tours par minute, ceci afin d'accélérer les opérations de vente, qui exigent une très grande attention de la part des acheteurs.

Lorsque l'aiguille du cadran dépasse le prix minima estimé par le producteur, celui-ci actionne un bouton qui fait allumer sur l'horloge un petit tableau portant l'inscription « invendu ». Dans ce cas, les opérations sont suspendues et ce lot remis en vente une seconde fois.

Immédiatement après la vente, le producteur connaît le prix de vente de sa marchandise et le numéro de l'acheteur. S'il a passé sous l'horloge avec son véhicule, il peut se rendre aussitôt vers la boîte de son client et décharger sa marchandise. Une demi-heure au plus après la fin des enchères, les acheteurs sont en possession de leur facture qu'ils acquittent de suite pour obtenir un

bon d'enlèvement au moyen duquel ils prennent livraison des lots misés. Quant aux producteurs, ils sont crédités de leur vente par chèque postal ou sur un compte en banque.

Cultiver et récolter, seules tâches des producteurs.

Lors d'une conférence qu'il donna dernièrement devant l'Union maraîchère neuchâteloise, M. Burnier, chef de l'Office vaudois de la culture maraîchère, insista sur les avantages que les producteurs de fruits et légumes de l'étranger retirent du système Veiling et que nos producteurs pourront en retirer quand il se généralisera chez nous dans peu d'années.

Tout d'abord, il remarque que les producteurs sont complètement déchargés des questions commerciales relevant de leur exploitation, sans pour autant perdre contact avec leurs clientes. Seul le côté technique de la production les occupe et c'est déjà suffisant pour celui qui désire apporter une solution satisfaisante aux nombreux problèmes qu'il soulève. La haute qualité qui fait la force et la réputation des Veiling d'Allemagne, de Belgique et de Hollande, opère un triage parmi les producteurs. Elle élimine du circuit les mauvais ou les oblige à revoir leurs méthodes de culture. Par contre, les cultivateurs consciencieux sont favorisés. Ils touchent une bonne rémunération de leur travail car la Veiling ne permet aucun marchandage, la qualité se monnaie à sa juste valeur.

Cette organisation offre également au producteur la possibilité de se spécialiser sur quelques articles et par conséquent de travailler plus rationnellement. Les inventaires de récoltes pendant une période déterminée s'effectuent rapidement et exactement grâce à la concentration de l'entière production d'une région sur un centre d'écoulement. En Suisse, des enquêtes semblables ont lieu périodiquement pour régler les importations selon le système des trois phases. Or il faut bien avouer que les chiffres qu'elles fournissent ne sont pas exacts car il sont tirés d'estimations faites par les producteurs. C'est une raison qui explique pourquoi les fruits et légumes indigènes entrent parfois en compétition avec ceux de l'étranger sur les marchés. Dans le même ordre d'idée, la centralisation de la production sur une Veiling permet d'établir une relation précise entre l'offre et la demande et prendre toutes mesures utiles pour éviter les effets désastreux de la surproduction.

En conclusion, les nombreux avantages offerts par le système Veiling font ressortir la nécessité d'étudier et réaliser sans tarder ce moyen de vente qui est le mieux adapté à la mise en valeur des fruits et légumes de première qualité.

J. CHARRIERE.

LES PROBLÈMES DU MONDE AGRICOLE

évoqués par M. J.-L. Barrelet devant les agriculteurs chaux-de-fonniers réunis en assemblée générale

La Chaux-de-Fonds, le 7 mars 1961.

Les agriculteurs de La Chaux-de-Fonds et des Planchettes se sont réunis jeudi dernier, dans la grande salle de l'Ancien Stand où, sous la présidence de M. Jean Ummel, ils ont tenu leur assemblée générale annuelle. Une centaine de membres avaient répondu à la convocation qui leur avait été envoyée.

Dans la salle, on notait la présence de MM. J.-L. Barrelet, Conseiller d'Etat, chef du Département qui devait prendre la parole après le repas, Jean Haldimann, Préfet des Montagnes, Eugène Vuilleumier, Conseiller communal de La Chaux-de-Fonds et Jacques Béguin, président la Société cantonale d'agriculture.

M. Henri Gerber, secrétaire, lut tout d'abord le procès-verbal de la précédente réunion, puis M. Ummel donna connaissance du rapport de gestion, soulignant l'excellente marche de la société. Le président rendit un hommage mérité à M. Loosli qui administre, à la satisfaction générale, l'Office commercial dont le chiffre d'affaires s'est élevé pour le dernier exercice à Fr. 1.400.000.— L'assemblée a ensuite ratifié la proposition du comité demandant la modernisation de l'immeuble sis Passage du Centre qui abrite les locaux de l'Office commercial. En outre, le crédit nécessaire à l'achat d'un second congélateur a été également accordé.

«Nous ne pouvons pas vivre isolés»

Après le repas de midi, fort bien apprécié par M. Bolle le chef du Département de l'agriculture prit la parole et comme à l'accoutumée, aborda les nombreux problèmes qui intéressent le monde agricole.

M. Barrelet souligna tout d'abord la nécessité pour notre pays de défendre ses intérêts, tant politiques qu'économiques, et l'obligation qui en découle d'établir des contacts avec les différentes organisations européennes. Nous ne pouvons vivre isolés. Au contraire, il est indispensable d'ouvrir nos frontières aux fournisseurs étrangers, si nous voulons éviter les mesures de rétorsion que leurs pays ne manqueraient pas de nous appliquer au cas où nous manquerions de souplesse. Or, il semble qu'à cet égard, des progrès peuvent encore être réalisés chez nous.

M. Barrelet a ensuite expliqué les raisons pour lesquelles notre pays a adhéré à la Petite zone de Libre-Echange plutôt qu'au Marché commun. Il a relevé qu'au point de vue agricole, notre entrée dans le Marché commun se serait soldée par un véritable désastre.

L'orateur s'est arrêté quelques instants à l'article 22 de la Convention de l'A. E. L. E. qui prévoit certaines mesures en faveur de l'agriculture, en particulier un accroissement de la productivité, la stabilité des marchés, un niveau de vie satisfaisant pour les gens occupés dans cette branche d'activité, l'objectif principal étant de parvenir à une réciprocité raisonnable et de faciliter les échanges entre les pays membres.

L'art de produire bon marché

M. Barrelet a fait état de nos préoccupations, s'agissant de l'écoulement des produits agricoles et de

l'organisation de notre production. Ces difficultés, elles peuvent être résolues si l'on se livre à une étude poussée du marché et que l'on observe attentivement les variations qu'il enregistre. En fait, il faut considérer ceci : 1. Le volume de la production subit annuellement des variations considérables. 2. Le coût de la production diffère d'une région à l'autre. 3. Il s'agit de veiller au surendettement qui compromet la rentabilité d'une exploitation. L'art de produire bon marché tient beaucoup à la façon dont sont investis les capitaux. Il s'agit de se montrer raisonnable lorsqu'on décide de construire des bâtiments ou d'acheter des machines. En outre, les agriculteurs auront intérêt à se cantonner dans une certaine spécialisation de la production et à se grouper en organisations professionnelles et coopératives défendant leurs intérêts communs.

C'est sur ces bons conseils que M. Barrelet conclut en souhaitant plein succès à nos agriculteurs dans leur activité et en les engageant à faire preuve d'optimisme, même en face des difficultés qu'ils ne manqueront pas de voir se dresser sur leur chemin.

Les Caisses Raiffeisen

Puis, M. André Pettavel, secrétaire à la Chambre suisse de l'horlogerie et caissier de la section locale du mouvement Raiffeisen, expliqua le fonctionnement général de cette coopérative de crédit et d'épargne qui compte actuellement en Suisse, 1000 caisses et plus de 125.000 membres.

La caisse du district de La Chaux-de-Fonds fonctionne à la pleine satisfaction de tous ses membres. Il est intéressant de constater que le 20 % des capitaux dont elle dispose aujourd'hui, a été produit par des citadins, ce qui montre bien l'esprit de solidarité qui existe chez nous entre citadins et agriculteurs.

Sur quelque trois cents exploitations agricoles enregistrées dans notre district, on compte 175 raiffeisenistes. C'est encore trop peu. Les agriculteurs doivent être conscients des avantages qu'ils trouveront en adhérant au mouvement. C'est la raison pour laquelle on ne saurait les engager assez à entrer à leur tour dans cette puissante coopérative de crédit et d'épargne.

Mettant un terme à la partie officielle, M. Eugène Vuilleumier, conseiller communal, apporta le salut de la ville de La Chaux-de-Fonds. L'orateur souligna que la « commune agricole » de La Chaux-de-Fonds était l'une des plus importantes de Suisse, et félicita la Société d'Agriculture pour la vitalité et l'esprit d'initiative qu'elle ne cesse de témoigner.

G. Z.

LA VIE JURASSIENNE

LA VIE JURASSIENNE

Franches-Montagnes

LES GENEVEZ

A L'ECOLE

(Corr.) — La commission d'école s'est réunie pour fixer les examens de fin d'année. Ils auront lieu le jeudi 23 mars, ceux de couture le 24 mars, et ceux de l'école ménagère le 25 mars. En outre, la commission d'école a établi le programme de la journée du 27 mars qui marquera spécialement la mise à la retraite de Mme Clémentine Eggl-Rebetez. Les vacances de fin d'année scolaire ont été fixées du 28 mars au 4 avril.

LA CARRIERE DE M. FRANÇOIS FROIDEVAUX, CURE

(Corr.) — Nous avons brièvement relevé, samedi, le décès subit de M. l'abbé François Froidevaux, chef de la paroisse. Originaire de Saignelégier, le défunt était né au chef-lieu franc-montagnard en 1910. Il y a fait ses classes, primaires et secondaires, avant de poursuivre ses études, à Consolation, en France, à St-Maurice, à Fribourg et à Lucerne. Ordonné prêtre en 1936, il dit sa première messe à Saignelégier, le même jour que deux de ses cousins, les abbés Jobin, curé de Basserourt, et Juillard, curé de Corban. Il fut aussitôt nommé vicaire

à Tavannes où il resta deux ans, puis au Noirmont, dans ses Franches-Montagnes natales, pendant trois ans. Partout où il exerça son ministère, il sut se faire apprécier de la population et il noua de nombreuses et vraies amitiés. En 1941, il fut nommé curé des Genevez, poste qu'il occupa donc durant 20 ans. Ses paroissiens s'appréciaient d'ailleurs à fêter ses noces d'argent sacerdotales.

C'est en notre village qu'il déploya véritablement son ministère. Homme doué d'une grande intelligence et d'une vaste culture, il avait su se faire aimer de tous ses paroissiens, par sa simplicité et ses qualités de cœur et de charité. Son plus grand plaisir n'était-il pas de marcher en forêt et de se montrer chasseur infatigable ? Pourtant, il ne ménagea nullement son activité, tant sur le plan paroissial que communautaire. En effet, il était vice-président du Conseil de paroisse, vice-président également de la Commission d'école, délégué de la commune à la communauté de l'Ecole secondaire de la Courtine, à Bellelay (dont il fut un des promoteurs), membre fidèle de la Ste-Cécile. De nombreuses années, il fut président du comité de surveillance de la Caisse Raiffeisen. En outre, il déploya son ministère hors de sa paroisse, étant de nombreuses années aumônier de la Maison de santé de Bellelay, puis maître de religion à l'Ecole secondaire de Bellelay. Partout où il œuvra, M. le curé Froidevaux sut se faire apprécier et aimer. Certes, une affection cardiaque ralentit considérablement son activité, il y a deux

ans. Après de longs mois de convalescence, son état de santé s'était grandement amélioré ; mais une chute stupide devait l'emporter.

M. le curé Froidevaux laisse un grand vide derrière lui, et tous ses paroissiens compatissent à la douleur immense qui frappe sa famille à qui nous réitérons nos sincères condoléances.

LES BOIS

ASSEMBLEE DE LA CAISSE RAFFEISEN

(Corr.) — La trente-sixième assemblée générale annuelle de notre caisse de crédit mutuel s'est tenue sous la présidence de M. Albert Boillat, dimanche après-midi, au restaurant «L'Union» du Boéchet. Le président, dans son rapport mit l'accent sur l'essor remarquable que prend la Caisse, chez nous, depuis que nous vivons une période de haute conjoncture. Le nombre des sociétaires aussi augmente et ascendait, au 31 décembre à 106. Jusqu'à ce jour, il s'est encore accru de 6 unités.

A entendre l'exposé substantiel du caissier, les membres purent se féliciter de la confiance qu'ils accordent à une caisse dont la prospérité constante n'a jamais été prise en défaut. Laissions parler quelques chiffres : Les dépôts d'épargne sont supérieurs de 109.000 fr. aux retraits, et l'excédent des obligations s'élève à 10.000 fr. Les avoirs en compte courant notent un élargisse-

ment de 131.000 fr. comparés à ceux de l'exercice précédent. L'augmentation des fonds confiés est ainsi de l'ordre d'un quart de million. Le chiffre d'affaires en 1960, s'est monté à 3.757.000 fr. contre 3.000.000 en 1959, et un bénéfice net de 5201 fr. a été réalisé.

M. le Doyen, président du Conseil de surveillance, à son tour, souligna que, comme venait de le prouver éloquemment les chiffres articulés par le caissier l'activité de l'institution n'était pas chose fictive et il se plut à féliciter le comité de direction pour le fructueux travail accompli dans l'intérêt de la communauté.

Cette trente-sixième assemblée générale, réunissant septante-six sociétaires, se termina par l'habituelle collation qu'offre la Caisse à ses membres.

Un octogénaire comptait !..

(Corr.) — Entouré de son épouse, de ses trois enfants et six petits-enfants, M. Louis Bilat-Boichat a fêté dimanche, dans l'intimité familiale, son 81me anniversaire. Gratifié d'une très bonne santé, M. Bilat se rend encore chaque jour à la fabrique Baumann dont il est le commissionnaire et où, entre-temps, il compte des pignons, tout comme il lit son journal... sans lunettes !

A ce sympathique vieillard qui trouve toujours un bon mot à l'adresse de tous ceux qu'il croise dans ses allées et venues, nous adressons nos vœux les plus cordiaux.

LA FERRIERE

Affaires scolaires

(Corr.) — Réunie en séance mercredi soir, la commission d'école a fixé la date des examens de fin d'année scolaire. Ceux-ci auront lieu le vendredi 24 mars, pour les écrits, et le samedi matin 25 mars pour les oraux. Maîtres et élèves jouiront ensuite de quelques jours de vacances et reprendront les classes le mardi de Pâques, 4 avril.

Voici Dawamalt

dans un nouvel emballage moderne et pratique, et à un nouveau prix!

- * Une nouvelle boîte facile à ouvrir: Ouvrir et fermer la boîte est un jeu d'enfant grâce à la nouvelle fermeture en plastique rouge.
- * Une nouvelle membrane imperméable en aluminium conserve au DAWAMALT toute sa fraîcheur.
- * DAWAMALT est plus facilement soluble et a un arôme délicieux.

• • • • •
 • Nouveau prix: Fr. **285** (450g)
 • DAWAMALT est si avantageux!
 • • • • •

DAWAMALT, aliment énergétique, facilement digestible, est un délicieux petit déjeuner. DAWAMALT contient du malt (orge germée), du lait entier, du sucre de canne et du sucre de raisin additionnés des matières protéiques du lait, de lactose et de sels minéraux. DAWAMALT est aromatisé au cacao.

Deux tasses de Dawamalt au petit déjeuner mettent de bonne humeur pour toute la journée!

Dr A. Wander S.A. Berne



R

Pax

Pour notre agence générale de Neuchâtel

nous sommes prêts à engager prochainement, à un poste intéressant et susceptible de développement, une personnalité de 30 à 40 ans comme

agent général adjoint

Le candidat devra montrer de l'enthousiasme dans son travail et avoir des dons pour la vente, être un meneur d'hommes, savoir traiter avec des entrepreneurs et des locataires.

Etant donné l'importance de ce poste, il est prévu :

- un bon traitement,
- des commissions intéressantes sur le chiffre d'affaires,
- de larges indemnités pour frais,
- l'admission dans notre caisse de retraite remarquablement développée,
- une initiation adéquate à nos tarifs modernes,
- la possibilité de suivre, en matière de vente et d'organisation, des cours de perfectionnement donnés par des spécialistes de premier ordre.

Prière d'adresser offres avec spécimens d'écriture à la Direction de la **PAX, Société suisse d'assurances sur la vie, à Bâle**

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

FACTURISTE

pour s'occuper de façon indépendante de son département facturation. Nous demandons personne au courant des formalités d'exportation, aimant le travail précis et varié.

Faire offres sous chiffre **P 2147 N, à Publicitas, Neuchâtel**, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire.

La Fédération des Associations de Fabricants d'horlogerie cherche pour son centre de contrôle technique à Neuchâtel

technicien-horloger diplômé

ayant assumé la fonction de chef de fabrication et connaissant d'une façon approfondie le visitage, le terminage, le réglage et les travaux de laboratoire. La préférence sera donnée à un horloger connaissant la langue allemande.

Age minimum 35 ans. Entrée tout de suite ou à convenir.

Les offres sont à adresser à la **Direction du C. F. H. M., Neuchâtel, Place des Halles 13.**

Nous cherchons un

aide-comptable

pour notre bureau des salaires et de statistique

Occasion de se familiariser avec notre système à cartes perforées.

ACIERA S.A.

Fabrique de Machines - Le Locle

ACIERA

Fabrique de cadrans de la place cherche

polisseur-adoucisseur facetteur

Prière de faire offres écrites sous chiffre **D. S. 4509** au bureau de **L'Impartial**.

Nous cherchons pour date à convenir

vendeuse

pour notre rayon de ménage. Nous offrons situation stable et bien rétribuée. Débutante serait mise au courant. Se présenter

AUX 4 SAISONS

Saint-Imier

Demoiselle de réception

est cherchée par médecin-dentiste de la ville pour la fin du mois de mars ou date à convenir. Débutante serait mise au courant.

Faire offres sous chiffre **V. P. 4296**, au bureau de **L'Impartial**.

Nous cherchons pour notre entreprise

dessinateurs en machines monteurs-mécaniciens mécaniciens-électriciens

Semaine de 5 jours. Prestations sociales. Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres détaillées à **FIBREX S.A., Tavannes.**

La Fabrique d'horlogerie **G. BENGUEREL FILS & Co., Rue Jacob-Brandt 8,**

demande

jeune fille

pour divers travaux de bureau (téléphone, réception, emballages, etc.).

Serait mise au courant de la fabrication.

Engagement pour avril.

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE HOCKEY SUR GLACE

La Suisse a nettement battu l'Autriche 9 à 1 (5-0, 2-0, 2-1)

De façon générale, on peut dire que la Suisse a disputé une bonne partie, sans doute la meilleure depuis le début du tournoi. L'équipe a surtout brillé par la ligne Bazzi - Stammbach - Naef en attaque et par Golaz et surtout Ayer en défense. Les autres furent beaucoup plus effacés et recherchèrent trop souvent l'exploit personnel, ce qui n'arrangea pas les affaires de lignes qui manquent déjà de cohésion. Du côté autrichien, les meilleurs furent Bachura, très solide, et Spielmann.

Quelque 3000 spectateurs ont pris place sur les gradins de Montchoisi lorsque débute cette rencontre, dirigée par MM. Pokorny (Tch) et Wycisk (Pol). A son apparition sur la glace, Ayer, qui a été retenu pour la première fois dans les buts suisses, est vivement applaudi. Les équipes s'alignent dans la composition suivante :

SUISSE : Ayer ; Nobs - Pappa ; Golaz - Bagnoud ; Bazzi - Stammbach - Naef ; Friedrich - Messerli - Berchtold ; H. Truffer - Pfammatter - Berry.

AUTRICHE : Puls ; Knoll - Bachura ; Thielmann - Moesmer - Singewald - Znehnalik - Spielmann ; Winkler - Wechselberger - Joechl ; Tischler - Monitzer - Bachler.

Le premier tiers-temps

Le match débute par une heureuse surprise. En effet, les Suisses se font pressants et, après exactement 1'40" de jeu, sur un cafouillage produit par une action de Naef, ils ouvrent la marque par l'intermédiaire de Stammbach.

Encouragés par ce succès, les Suisses forcent l'allure et leurs adversaires concèdent un second but à la 4e minute, but marqué par Naef et c'est le No 3. La suprématie helvétique est toujours très nette et Naef se charge de la concrétiser à la 9e minute avec la complicité de Puls, qui laisse échapper dans ses buts un palet expédié en force qu'il avait tout d'abord retenu. Ce quatrième but paraît avoir réveillé les Autrichiens qui réagissent enfin dès la 10e minute. C'est alors au tour d'Ayer de faire preuve d'une classe exceptionnelle. A la 17e minute, sur passe de Pfammatter, Golaz tente sa chance de loin et Puls doit s'avouer battu pour la cinquième fois.

Le deuxième tiers-temps

Dès le début du second tiers, les Suisses, pleins de vitalité, repartent de plus belle à l'assaut des buts autrichiens. Il faut toutefois attendre la 8me minute, alors que Bachura est pénalisé, pour voir un tir de Golaz, dévié par le patin de Hérodol Truffer, terminer sa course au fond des filets de Puls. Trois minutes plus tard, une contre attaque autrichienne se brise sur Friedrich qui lance Messerli. Ce dernier part seul et ne laisse aucune chance à Puls.

Les Suisses sentent que leurs succès est pratiquement assuré. De la sorte,

tant Huber que Ayer ne sont guère mis à contribution.

Le troisième tiers-temps

Les Suisses se montrent de nouveau légèrement supérieurs dans les premières minutes mais cette fois, ce sont avant tout les deuxième et troisième lignes qui se mettent en évidence à la 5me minute, Berchtold, bien lancé par Messerli, porte le score à 8-0 et une minute plus tard, sur un tir de Hérodol Truffer, servi par l'acrobatique Huber doit encore s'incliner Berry. Puis le jeu s'équilibre à nouveau. A la 15me minute, les Autrichiens profitent de ce que Stammbach se trouve sur le banc des pénalisés et d'une maut-passe de Pappa pour sauver l'honneur par Bachler, sur passe de Znehnalik.

Norvège bat Pologne 5-3 (2-1, 2-1, 1-1)

Les Polonais ont légèrement déçu aux Vernets et au vu de cette rencontre, ils ne paraissent pas être de taille à battre l'équipe helvétique.

Marqueurs :

1er tiers : Sitko (5e : 0-1), Larsen (14e : 1-1), Bjerklund (19e : 2-1). 2e tiers : Nihaug (1ère : 3-1), Moe (9e : 4-1), Kilanowicz (18e : 4-2). 3e tiers : Kurek (18e : 4-3), Bergeid (18e : 5-3).

France bat Belgique 10-0 (2-0, 4-0, 4-0)

Ce match s'est disputé à Lausanne par une température printanière de-

Le championnat 1963 attribué à la Suède

Dans le cadre du congrès qu'elle tient à Genève pendant la durée du tournoi mondial, la Ligue internationale de hockey sur glace a tenu une séance lundi au cours de laquelle la Suède s'est vue attribuer l'organisation du championnat du monde 1963. C'est Stockholm qui abritera cette compétition. On sait que le championnat du monde 1962 aura lieu aux Etats-Unis, à Colorado Springs.

Voici la liste des principaux engagés étrangers :

France : Guy Périllat, Charles Bozon, François Bonlieu, Léo Lacroix, Michel Arpin, Emile Viollat, les trois sœurs Leduc, Arlette Grosso et Madeleine Bochatay.

Italie : Bruno Alberti, Paride Milanti, Italo Pedroncelli, Carlo Senoner, Felice de Nicolo, Giuliana Chenal-Minuzzo, Pia Riva, Jerta et Jolanda Schir, Tina Poloni.

Autriche : Karl Schranz, Gerhard Nennung, Egon Zimmermann et quelques jeunes, Marianne Jahn, Edith Zimmermann.

Allemagne : Fritz Wagnerberger, Willi Bogner, Heidi Biehl.

SPORT MILITAIRE

La course commémorative Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel

Plus de 600 inscriptions sont déjà parvenues aux organisateurs de la course commémorative Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel. Cette compétition se déroulera le dimanche 19 mars sur le parcours classique. Au nombre des inscrits, citons en premier lieu le Séduois Serge de Quay, vainqueur de 1956 à 1959 et qui dû l'an dernier céder son titre à Fritz Kellenberger. Le meilleur temps, réalisé en 1960 par Ludwig Hobi n'avait toutefois pas battu le record détenu par Serge de Quay depuis 1958 avec 2 h. 05'19".

D'autre part, presque tous les vainqueurs de l'an dernier se présenteront aux dépars du Locle où de La Chaux-de-Fonds.

C'est presque un bataillon de coureurs qui prendra le départ et qui bataillera sans merci pour les places d'honneur. Faites à ces vaillants soldats le plaisir d'aller les voir et de les encourager le long du parcours !

vant quelque 600 spectateurs. Il s'est déroulé presque exclusivement dans le camp défensif des Belges.

Marqueurs :

Premier tiers : 2e : Dufour (1-0), 15e : Lacarrière (2-0). Deuxième tiers : 10e : Bozon (3-0), 11e : Bozon (4-0), 16e : Lacarrière (5-0), 17e : Bochatay (6-0). Troisième tiers : 1ère : Bozon (7-0), 1ère : Allard (8-0), 5e : Quenelon (9-0), 9e : Lacarrière (10-0).

Roumanie - Yougoslavie 12-1 (2-0, 4-1, 6-0)

Face à un équipe yougoslave dominée en vitesse et en condition physique, des Roumains ont réalisé à Lausanne une nouvelle fête de tir.

Marqueurs :

Premier tiers : 4e : Biro (1-0), 18e : G. Szabo (2-0). Deuxième tiers : 10e : G. Szabo (3-0), 2e : Biro (4-0), 8e : G. Szabo (5-0), 11e : Tisler (5-1), 16e : Calamar (6-1). Troisième tiers : 3e : G. Szabo (7-1), 4e : G. Szabo (8-1), 6e : Ionesco (9-1), 7e : Ferenczi (10-1), 8e : Andrei (11-1), 14e : Nagy (12-1).

Grande-Bretagne-Italie 3-3 (3-2, 0-0, 0-1)

Comme ils l'avaient été contre les Autrichiens, les Italiens furent décevants au cours de ce match qui n'attira qu'un petit millier de spectateurs à la patinoire des Vernets.

Marqueurs : Mandala (2me : 0-1), Im-Fresher (12me : 2-2), Forbes (18me : 3-2), 3me tiers : Branduardi (15me : 3-3).

Hollande bat Afrique du Sud 8-4 (2-1, 1-1, 5-2)

Pas plus de 50 spectateurs payants ont suivi cette rencontre à la patinoire des Vernets. Meilleurs patineurs, les Hollandais ont gagné avec une relative aisance.

Marqueurs : Smit (6me : 0-1), Heruer (13me : 0-2), Vickers (18me : 1-2). 2me tiers : Pieterse (2me : 1-3, Geffen (3me : 2-3).

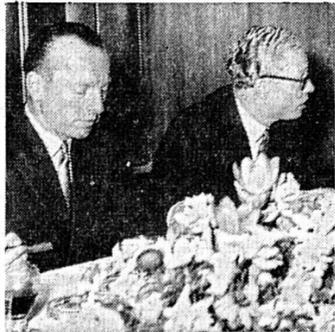
3me tiers : Geffen (2me : 3-3, Klein terse (8me : 3-6, Geffen 18me : 4-6), (4me : 3-4), Pieterse (5me : 3-5), Pie-Heruer (19me : 4-7), Dirks (19me : 4-8)

Les classements

Groupe II : 1. Italie, 3-5 (15-8) ; 2. Norvège, 2-4 (11-3) ; 3. Grande-Bretagne, 2-3 (13-5) ; 4. Suisse, 2-2 (9-7) ; 5. Pologne, 2-0 (6-10) ; 6. Autriche, 2-0 (5-26).

Groupe III : 1. Roumanie, 3-6 (48-2) ; 2. France, 2-4 (17-3) ; 3. Yougoslavie, 3-4 (22-17) ; 4. Hollande, 3-2 (13-20) ; 5. Belgique, 2-0 (1-32) ; 6. Afrique du Sud, 3-0 (7-34).

25 ans déjà !



Willy Bernath (à gauche) en compagnie d'un ami

Tout récemment à Verbier, Willy Bernath a été fêté par ses amis, à l'occasion de son 47ème anniversaire et plus particulièrement parce qu'il y a 25 ans exactement, il remportait le titre de champion suisse du combiné quatre épreuves. Titre qui incontestablement était le plus beau fleuron des championnats. C'est en effet à Davos en 1936 que Willy Bernath parvenait à enlever la palme qui le consacrait meilleur skieur du pays. Relevons que l'année précédente il s'était classé deuxième à Grindelwald.

Willy Bernath fut par ailleurs champion suisse de fond 15 km. en 1943 à Arosa et il remporta avec l'équipe du Ski-Club le titre de relais à quatre reprises.

A voir l'ex-champion, il nous semble que ses succès sont plus récents.

PIC.

Avec les petits clubs

Sierre perd du terrain

Berthoud qui se rendait à Morges n'a pas été inquiété par les Vaudois, et a conservé sa première place sans trop de peine.

Versois, après une partie jouée assez durement et pendant laquelle les Genevois furent le plus souvent sur la défensive, a remporté une victoire heureuse par 1 à 0. Ces deux nouveaux points lui permettent de rester dans le sillage du leader.

Etoile de Carouge, qui perdait 1 à 0 à la mi-temps, s'est brillamment ressaisi et a remporté la victoire sur Boujean 34 par 3 à 2.

En déplacement en Valais, Malley a une fois de plus trouvé un adversaire à sa taille, malgré la victoire chancelante des locaux, qui furent souvent dans leurs petits souliers.

Sierre, qui recevait Payerne ne pensait faire qu'une bouchée des Vaudois, et surtout garder le contact avec les clubs de tête. Payerne qui n'avait pas fait grand chose de bon au premier tour, étonna ses plus chauds partisans et ramena un point de ce périlleux déplacement.

Xamax, sans difficulté a battu Rarogne par 5 à 0. Si le score paraît sévère il faut admettre qu'avec plus d'adresse devant les bois valaisans, les Neuchâtelois auraient dû marquer une bonne douzaine de buts.

	J	G	N	P	Pt.
1. Berthoud	12	8	2	2	18
2. Versois	12	8	1	3	17
3. Sierre	12	6	3	3	15
4. Etoile Carouge	12	7	1	4	15
5. Xamax	12	6	2	4	14
6. Boujean 34	12	5	2	5	12
7. Monthey	12	5	2	5	12
8. Malley	12	3	5	4	11
9. Langenthal	12	4	2	6	10
10. Forward	12	4	2	6	10
11. Rarogne	12	1	4	7	6
12. Payerne	12	1	2	9	4

Bassecourt débute fort mal

Bassecourt qui recevait Soleure, une équipe qui n'est pas à dédaigner, a perdu par un score serré de 3 à 2. Les rentrées de Rebetez et d'Ebener ont été remarquées, mais dans l'ensemble si l'on se donne beaucoup de peine dans le camp vaudois, il faut admettre que certains joueurs n'appliquent pas un marquage assez étroit. C'est cette erreur qui leur coûta au moins un point. Alle a connu la défaite de Bâle face à Concordia. A la mi-temps les Jurassiens menaient 1 à 0; Muggli après avoir égalisé donna la victoire à son club en marquant le but de la victoire à l'ultime minute. En déplacement dans la banlieue zurichoise, Delémont a ramené un point précieux de Dietikon, tandis que Moutier, sur son terrain, n'est pas parvenu à battre Old-Boys. Le partage des points a fait ici, surtout, l'affaire des Balois mal classés. Porrentruy qui redoutait son voyage à Wettlingen s'est surpassé en première mi-temps et par Lièvre à la 43me minute. En seconde partie Porrentruy ne joua pas avec le même brio et dut subir à son tour le loi de son adversaire, qui réussit à réduire l'écart.

	J	G	N	P	Pt.
1. Porrentruy	12	8	3	1	19
2. Longeau	11	7	2	2	16
3. Soleure	12	6	3	3	15
4. Baden	11	6	2	3	14
5. Alle	12	5	3	4	13
6. Concordia	12	4	5	3	13
7. Moutier	12	2	6	4	10
8. Wettlingen	12	3	4	5	10
9. Delémont	12	3	3	6	9
10. Old Boys	12	3	3	6	9
11. Dietikon	-12	2	4	6	8
12. Bassecourt	12	2	2	8	6

Défaite de Saint-Gall

Emmenbrucke qui n'avait pas brillé jusqu'ici a joué un mauvais tour à St-Gall qui occupait la deuxième place du groupe, en battant les Brodeurs 2 à 1. Solduno en a fait de même en battant le leader Bodio par 1 à 0. Ces deux résultats surprenants, font l'affaire de Blue Star qui a battu Vaduz 5 à 0 et qui rejoint ainsi ses rivaux directs. Locarno qui n'a pas dit son dernier mot a battu, non sans peine il est vrai, Lamone et reste outsider valable. Red Star et Rapid ont fait match nul tout comme Wil et Hongg. Bonne affaire pour Wil et Rapid qui entraînent en queue de classement.

Deuxième ligue jurassienne

Défaite d'U. S. B. B.

Madretsch - Moutier II 1-1
Mâche - Lyss 1-1
Gruntern - Porrentruy II 1-1
Aegerten - U.S.B.B. 2-1
Reconvilier - Tramelan 1-1
Tavannes - Courtemaiche 0-4

La défaite inattendue de U.S. Bienne-Boujean à Aegerten fait le jeu de Tramelan et de Reconvilier qui se sont quittés sur un résultat nul après une partie fertile en émotions. Tramelan avait ouvert la marque à la 4e minute déjà et il fallut attendre une bonne demi-heure pour voir les locaux égaliser. La seconde partie fut passionnante à souhait, mais aucun but ne fut marqué. Tavannes n'a pas opposé une résistance bien soutenue à Coutemaiche qui en a profité pour redorer son blason, tandis que les autres rencontres à l'affiche se sont terminées sur des résultats nuls.

Hauterive tenu en échec

Colombier - Fontainemelon 2-1
Ticino - Etoile 5-2
Comète - Saint-Imier 3-1
Hauterive - Fleurier 0-0

La reprise du championnat a été marquée par la belle tenue des derniers classés, Colombier et Comète qui ont remporté deux points précieux. Etoile en mauvaise posture trouva d'emblée

une équipe trop forte pour ses moyens actuels.

On attendait beaucoup du choc entre Fontainemelon et Colombier, mais les hommes de Ritzmann ont su profiter de la balle de match qui leur était offerte en seconde mi-temps et prendre le meilleur, de fort peu de chose, sur l'équipe du Val-de-Ruz.

Saint-Imier en déplacement à Pessex est rentré bredouille, pour la grande joie de Comète qui a mis sous toit deux point bienvenus.

Une surprise nous est venue d'Hauterive ou Fleurier a réussi à sauver un point contre l'équipe du lieu

Troisième ligue

Chaux-de-Fonds II a perdu un point
Xamax II b - Chaux-de-Fonds II 1-1
Fontainemelon II - Courtelary 3-4
Sonvilier La Sagne 2-3

Face à Xamax II b, la seconde équipe des « Meukeux » a perdu son troisième point de la saison. Ce demi-succès n'entame en rien, pour le moment, la position des « blancs » qui ont encore trois points d'avance sur leur suivant immédiat, La Sagne qui a gagné à Sonvilier. Fontainemelon qui caressait l'espoir de battre Courtelary a dû finalement s'incliner, après un match très partagé.

Xamax II a perdu son premier point

Buttes - Couvet 0-2
Fleurier II - Blue-Star 0-1
Colombier II - Auvornier 1-4
Xamax II a - Audax 2-2
Boudry Ia - Serrières 1-2

La lanterne rouge Buttes s'est bien défendu contre Couvet, toutefois les Covovans mieux armés que les Butte-rans ont enlevé la décision.

Blue-Star a eu du mal à remporter la victoire à Fleurier, mais les deux points récoltés compensent bien la débauche d'énergie des gars des Verrières.

Auvornier sans trop de peine a pris le meilleur sur Colombier II à la recherche de points nécessaires à son salut.

Contre toute attente, Xamax n'est pas parvenu à battre Audax qui lui rendait visite. Les Neuchâtelois encore imbattus à ce jour ont perdu dimanche leur premier point de la saison.

Serrières qui occupe la deuxième place du classement a confirmé ses prétentions en allant battre Boudry Ia dans son fief.

Autres résultats

IVme ligue

Cantalonal II - Colombier III 7-0 ; Gorgier - Comète II 1-2 ; Cortailod Ia - Béroche 1-5 ; Xamax III - Auvornier II 3-0 ; Corcelles - Audax II 3-0 ; Hauterive II - Cortailod Ib 0-2 ; Les Geneveys - Saint-Blaise II 4-7 ; Couvet II - Areuse 3-2 ; Noiraigue - Travers 3-5 ; Saint-Sulpice - Môtiers 3-1 ; Etoile III - Courtelary II 3-0 ; Saint-Imier II - Superga 1-2.

Juniors A

Saint-Imier - Etoile 4-3.

Juniors B

Môtiers - Xamax II 5-2 ; Xamax I - Colombier 3-1 ; La Chaux-de-Fonds I - Saint-Imier 6-3.

Juniors C

Comète - Buttes 0-1 ; La Chaux-de-Fonds II - Floria 1-5 ; Cantonal II - Cantonal I 1-3.

L'AILLIER DROIT.

Avant le derby loclais

Dimanche après-midi, au Stade des Jeannerets, les équipes loclaises du Locle-Sports et du F.-C. Ticino disputeront le deuxième derby de la saison, dans le cadre du championnat de IIe ligue. Le match du premier tour avait vu une très nette victoire du Locle-Sports par 7-2. Depuis, Ticino a fait de sérieux progrès et a réussi l'exploit de terminer le second tour à la deuxième place du classement, derrière l'équipe du Locle-Sports.

Placé au terme de la pause hivernale, ce match est attendu avec impatience. Qui l'emportera ? Sur le papier, le team de Roger Godat et d'André Castella, qui affiche des prétentions à l'ascension, semble mieux armé. Ses individualités, Kapp, Cattin, Godat, Furrer, Scheurer, et son jeu d'ensemble, plus technique et plus précis, le désigne comme favori. Pourtant, les Tessinois, entraînés par Willy Biehly, pratiquent un jeu rapide et souvent offensif qui a déjà fait mordre la poussière à de nombreuses équipes. Que le meilleur gagne ! Et surtout, qu'on reste sportif et fair-play sur le terrain comme dans le public. R. A.

Concours du Sport-Toto

Répartition des gains

14 gagnants avec 13 pts à Fr. 9809.95
466 gagnants avec 12 pts à Fr. 294.70
5 278 gagnants avec 11 pts à Fr. 26.—
34 238 gagnants avec 10 pts à Fr. 4.—

SPORT PÉDESTRE

Les championnats régionaux de cross-country

Genève (Suisse romande), cat. A, 8 km. 800 : 1. Yves Jeannotat (Fribourg) 29' 09" ; 2. Claude Vernez (Yverdon) 30' 14" ; 3. Stéphane Grenak (Genève) 30' 35" ; 4. Serge de Quay (Sion) 31' 15" ; 5. Hermann Gubler (Genève) 31' 22".

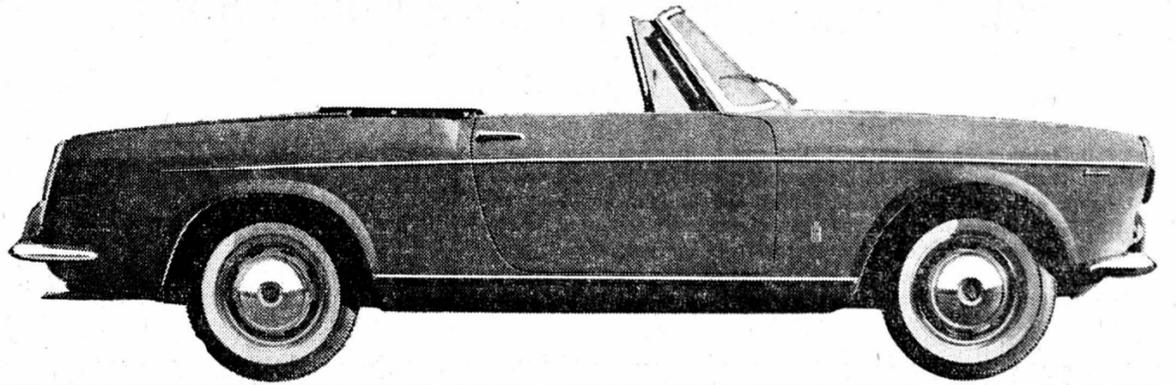
Cat. B (5,5 km.) : 1. Walter Gehri (Genève) 19' 15" ; 2. Paul Muller (Lausanne) 19' 22" ; 3. Jean-François Pahud (Lausanne) 19' 52".

Pistards (2,2 km.) : 1. Karl Schaller (Lucerne) 7" ; 2. Georges Vernez (Yverdon) 7' 09" ; 3. Hans Rey (Lausanne) 7' 15".

Juniors (3,3 km.) : 1. Daniel Winteregg (Yverdon) 11' 32" ; 2. Maurice Mermoud (Lausanne) 11' 32" ; 3. Jean-Jacques Leuba (Coffrane) 11' 52".

Toute la liberté d'un cabriolet

La supériorité de la grande carrosserie italienne



Fiat 1200/1500: cabriolet et hard-top
la 1200: 145 km/h et Fr. 11500.-
la 1500: 170 km/h,
2 arbres à cames, freins à disques et Fr. 14900.-
Qualité et prix Fiat Suisse 250 agents

OMEGA GENÈVE

Nous cherchons

**horloger complet
décolleteur
visiteur
régleuse**

Conditions de travail intéressantes pour personnes capables.

Travail assuré et régulier.

Semaine de 5 jours.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à notre bureau: 4, rue des Falaises (Jonction).

Place est offert à

horloger complet

ayant des notions de dessin, capable de travailler dans un Bureau technique à la mise au point de prototypes.

S'adresser à DERBY S. A., Fabrique d'ébauches, La Chaux-de-Fonds.

Manufacture d'horlogerie cherche à s'assurer la collaboration d'un

jeune employé qualifié

parfaitement bilingue (français-allemand) et ayant quelques années de pratique.

Ce poste conviendrait en particulier à jeune homme recherchant une activité variée et capable de seconder un chef de bureau.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser sous chiffre E 78 637 U, à Publicitas S. A., Bienne.

On cherche
**personne
de confiance**

pour s'occuper et tenir le ménage d'une dame âgée. - Faire offres sous chiffre B. Z. 4574, au bureau de L'Impartial.

URGENT
On cherche
**Commis
de cuisine**
et
**Femme
de chambre**

S'adr. à l'Hôtel City, Neuchâtel

Mélanges

Moto Jawa

modèle 1958, à vendre, état de neuf. S'adr. à M. Rigamonti, Morgarten 7, au 1er étage.

A vendre d'occasion

1 coffre-fort avec assurance, 300.- francs.
1 magnifique berceuse, 40 francs.
1 jolie glace neuve, entourée noyer, 15 francs.
1 paire rideaux, 20 francs.
2 lustres un globe, bon marché.
1 couverture pure laine, peu servie, 20 francs.
1 machine à calculer, 80 francs.
S'adresser à Imer fleurs, Léopold-Robert 114, tél. 2 19 59.

Livres d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. - Librairie Place du Marché. Téléphone 2 33 72.

Travail à domicile

est demandé par dame. Urgent. S'adr. au bureau de L'Impartial. 4691

Avis

Cause force majeure, réelle occasion, très bas prix, à enlever au plus vite, seulement au comptant, magnifique petit piano moderne, pour Fr. 1900.-, dernier prix. S'adr. au bureau de L'Impartial. 4630

Offres d'emplois

JE CHERCHE femme de ménage disponible 2 - 3 heures par jour. - Faire offres à Mme Kurth Jaeggi, tél. (039) 2 44 56, Grenier 3, La Chaux-de-Fonds.

FEMME DE MENAGE est demandée pour deux ou trois matinées par semaine. Tél. (039) 2 03 72.

ON DEMANDE une personne sérieuse pour un couple, sachant cuire et faire le ménage. Bon traitement. Vie de famille. Congés réguliers. - Ecrire sous chiffre G R 4464, au bureau de L'Impartial, ou tél. (039) 3 30 53.

QUELLE PERSONNE donnerait des leçons privées en anglais à débutant? Offres sous chiffre P. B. 4632, au bureau de L'Impartial.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE, Suissesse allemande, 17 ans, cherche place dans magasin. - S'adresser à Mlle Pia Graber, Collège 16.

Appartements demandés

JE CHERCHE un logement 2 pièces, au centre, pour le 1er ou fin avril. - Ecrire sous chiffre A V 4466, au bureau de L'Impartial.

APPARTEMENT 3 ou 3 1/2 chambres avec ou sans confort est demandé si possible quartier Est. Tél. (039) 2.60.41.

APPARTEMENT 2 pièces, cuisine, est demandé tout de suite. Offres écrites sous chiffre M M 4637 au bureau de L'Impartial.

Appartements à louer

A LOUER pour le 1er mai prochain, à la rue de l'Industrie 1, petit appartement de 2 pièces et cuisine, Fr. 48.50 par mois. S'adr. à Gérances P. Zeltner, Léopold-Robert 42.

Chambres demandées

ON CHERCHE chambre indépendante ou petit logement pour début avril si possible. Offres sous chiffre D N 4636 au bureau de L'Impartial.

CHAMBRE meublée si possible indépendante est demandée par jeune homme. Sadr. M. Gilbert Prétot, Parc 85. Tél. (039) 2.89.74.

Chambres à louer

CHAMBRE MEUBLEE, à louer. Chauffage central. Libre tout de suite. Tél. (039) 2 87 70.

BELLE CHAMBRE, chauffée, part à la salle de bains, à louer à Monsieur pour le 1er avril. On donnerait volontiers pension. S'adr. au bureau de L'Impartial. 4548

CHAMBRE meublée est à louer. Sadr. rue Général Dufour 10, au pignon à gauche, aux heures des repas.

A vendre d'occasion

A VENDRE vélo d'homme en très bon état. - S'adr. après 18 h. chez Brügger, Moulins 5.

A VENDRE poussette Royal - Eka blanche, démontable, à l'état de neuf. - S'adresser au bureau de L'Impartial. 4451

A VENDRE cause double emploi, machine à laver Elida semi-automatique, révisée, belle occasion. - Faire offres à M. A. Huebin, av. Léop.-Robert 126, tél. (039) 2 47 06.

A VENDRE vélo dame anglais, 3 vitesses. - Tél. (039) 3 35 58.

A VENDRE pour cause de double emploi: 1 divan lit avec matelas, moderne, peu servi, comme neuf, 75 francs. - S'adresser à M. P. Imer, Numa-Droz 202, entre 19 et 20 h., ou tél. 2 41 55.

A VENDRE un tapis coco 9 m. x 1,60 m. S'adr. Numa-Droz 82, 1er étage. Tél. 2.04.21.

A VENDRE d'occasion: poussette Royal-Eka blanche, confortable, pousse-pousse Juvenis. - S'adresser Combe-Grieurin 29, 4e étage, dès 19 heures 30.

VELOS homme et dame à vendre à bas prix. S'adr. rue du Locle 13 au 2me étage.

POUSSETTE de chambre, en bon état, à vendre. S'adr. Paix 77, 3me à gauche.

AVIS

Vendredi 10 mars
à 20 h. 15
au Cercle catholique

Grand match au loto

de la Société Féd. de
Gymnastique Hommes

Je cherche à acheter

moto 250cm3

modèle récent en parfait état d'entretien. Faire offres sous chiffre Z Z 4553 au bureau de L'Impartial.

A vendre

vélo-moteur Puch Condor, modèle 1957, très bon état. - S'adresser rue de l'Eclair 16 2e étage à gauche, tél. (039) 2 36 33, entre 12 h. 15 et 13 h. 30.

A VENDRE 1 lit en parfait état, 1 divan lit, 2 tables, chaises et différents petits meubles. S'adresser Temple-Allemand 17, au rez-de-chaussée samedi et le soir de 18 h. 30 à 20 heures.

PIANO noir en bon état est à vendre. S'adr. à Mme Wider, rue Numa-Droz 122.

A VENDRE cheminée portative dessus marbre noir, veiné, ainsi qu'un rouet complet, en bloc Fr. 700.-. Ecrire sous chiffre L. T. 4639 au bureau de L'Impartial.

On demande à acheter

ON CHERCHE à acheter poussette-pousse - pousse pour jumeaux. Tél. après 19 h. au (039) 3.12.07.

POUSSETTE pour jumeaux est demandée à acheter. S'adr. à Mme Asticher, rue Hôtel de Ville 6.

POUSSETTE pour jumeaux est demandée à acheter Tél. (039) 2.02.56.

Molière confortable
pour
messieurs



58027-30099
29⁹⁰

En daim brun, avec semelles cellocrêpe. Légère et solide.

Bata

Avenue Léopold-Robert 58
La Chaux-de-Fonds

Administration privée cherche

jeune employé (e)

de bureau

s'intéressant aux questions

sociales.

Place stable et bien rétribuée.

Caisse de retraite.

Faire offres avec curriculum

vitae, sous chiffre

F. V. 4596,

au bureau de L'Impartial.

Alfa spéciale

Giulietta, carrosserie Ghia, rouge, état impeccable, à vendre. - Téléphone (024) 2 40 92.

Dans les affaires
il faut du NEHER!

Demandez sans délai dans les papeteries et les magasins spécialisés les articles de bureau Neher qui ont fait leurs preuves et qui vous permettront une économie de temps.
Neher S. A. Berne

Dénouement de l'affaire Peugeot ?

(Suite de la dernière page)

Lise Bodin, qui a 20 ans, est blonde, et cumule les succès : il y a quelques jours encore elle avait été élue « Miss Courchevel ». Elle partageait avec son ami un studio agréable du boulevard Suchet et menait avec lui une vie discrète.

Larcher, un «dur»

Tout autre est Pierre Larcher, l'un des occupants de la « 404 » noire arrêtée par les gendarmes dans la petite bourgade de l'Ain, voiture qui était d'ailleurs la propriété de Raymond Rolland.

Originaire de Rennes, il faisait l'objet d'un mandat d'amener lancé par M. Detraux, juge d'instruction, pour coups et blessures et menaces de mort. Les faits, précisons-le, remontent au 25 septembre 1959. Ce jour-là, Larcher avait convoqué chez lui, rue de Fleurus, et sous un fallacieux prétexte M. Robert Laigneau, un loueur d'appareils automatiques et de billards électriques. Ce dernier se trouva soudain entraîné dans une arrière boutique où Larcher, qu'assistait un Nord Africain, Ali Laradi, le frappa avec un marteau et la crosse d'un revolver. Larcher, prétendant que M. Laigneau lui avait causé une grave préjudice dans un conflit qui l'opposait aux douanes, exigea de lui une réparation de vingt millions de fr., puis il rabattit ses prétentions jusqu'à quatre millions. Emmené chez lui, M. Laigneau dut, sous la menace, prier sa femme de remettre 900.000 francs à Larcher qui en abandonna 100.000 à Laradi.

Cette affaire est toujours à l'instruction au Parquet de la Seine.

Larcher avait vécu à Rennes jusqu'à la libération. En 1942, il avait été condamné à trois ans de prison pour trafic de viande et de tickets. En 1945, à peine libre, il avait été condamné à nouveau, cette fois à quatre ans, pour une série d'escroqueries.

Pour conclure, précisons qu'il est recherché pour agression, émission de chèques sans provision, abus de confiance, vol et proxénétisme.

Des contraventions mal venues

La bande joyeuse ne se contentait pas de la « 404 » et de la « Thunderbird ». Elle disposait d'une troisième voiture immatriculée 451 GL 06, c'est-à-dire dans les Alpes maritimes, qui avait été dérobée en février 1960 à un certain M. Fouasse, propriétaire de l'hôtel de la Terrasse, à Théoule.

Détail piquant, depuis un an, M. Fouasse recevait régulièrement des bulletins de contraventions provenant de plusieurs villes de France. Chaque fois, il alertait la police du lieu, mais jamais celle-ci ne parvenait à mettre la main sur le voleur et se contentait de lui réclamer le montant de la contravention.

Un étudiant en médecine dans la bande

Dans cette bande, quel rôle revenait à Jean Rotman, à son amie et à Mitsouko, la strip-teaseuse ? On l'ignore encore.

Mais il est certainement peu important. Jean Rotman, étudiant en médecine, interne à l'hôpital de Courbevoie et demeurant 18, rue Washington à Paris, avait certainement lié connaissance par hasard avec ses dangereux amis. Il était accompagné d'une jeune femme dont l'identité n'est pas révélée mais qui serait une danseuse de cabaret. Quant à Mitsouko, l'Eurasienne brune au regard capiteux, elle est fort connue dans la station de sports d'hiver et sans doute s'était-elle trouvée entraînée dans cette

étrange aventure à la suite de Larcher.

Hier soir, l'optimisme des policiers débordait les locaux de la brigade mobile d'Annecy et les quelque quatre cents personnes qui assiégeaient en permanence depuis le matin les abords de la villa de la rue du Coiteau commentaient en souriant les rumeurs selon lesquelles d'autres arrestations seraient annoncées.

Dramatique confrontation cette nuit

Dramatique confrontation cette nuit à Annecy. Il ne reste plus, face à face dans les locaux de la brigade mobile, que Raymond Rolland et Pierre Larcher, les principaux suspects.

Les autres personnes arrêtées dimanche, Lise Bodin (ex-candidate au titre Miss Danemark), Yolande Grosse et la strip-teaseuse Mitsouko ainsi que l'étudiant en médecine Rotmann ont été transférés dans les locaux du commissariat de police d'Annecy où ils sont gardés à vue.

Un nouveau personnage a fait son apparition dans cette affaire complexe : la propre femme de Raymond Rolland. En fin de soirée, elle a pu s'entretenir pendant quelques instants avec son mari.

Les policiers ne semblent pas lui avoir posé la moindre question.

Si l'ensemble des responsables de cette retentissante affaire ne sont pas encore sous les verrous, il semble bien qu'à très bref délai le commissaire Denis pourra fermer le dossier volumineux de cette sombre histoire qui a tenu en haleine les policiers depuis onze mois. Le coup de filet ultime paraît imminent et l'on peut penser que seuls resteront « dans la nature » des comparses qui seront arrêtés en leur temps.

Des bateaux soviétiques en Afrique du Sud Pourquoi ?

JOHANNESBOURG, 7. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Un navire du service des pêcheries de l'Union sud-africaine, a observé, le 24 février, dans le golfe de Walvis (Sud-ouest africain) trois bateaux soviétiques, les chalutiers « Aktuïbinsk » et « Radtchev » et le navire frigorifique « Taras Chevchenko ». Depuis des années déjà, des chalutiers russes pêchent divers poissons de haute mer dans l'Atlantique du Sud, mais c'est la première fois qu'on les voit dans les régions côtières. Les trois unités en question n'étaient qu'à quatre milles du Cap Pélican.

Les pêcheurs sud-africains s'inquiètent grandement de la présence de chalutiers soviétiques, car le gouvernement de Prétoria a limité les pêcheries depuis plusieurs années. Ils se demandent dès lors s'il ne devrait pas être interdit aux chalutiers étrangers d'établir leur base de travail sur les rives sud-africaines, étant donné qu'ils ne sont pas soumis à la législation sud-africaine sur la pêche.

On se demande également si les Russes, en venant pêcher au large de l'Union sud-africaine, n'ont pas l'intention de ravitailler le Ghana et d'autres Etats de l'Afrique noire, qui achetaient d'importantes quantités de conserves de poisson à l'Afrique du Sud, mais ont interrompu ce commerce à la suite de leurs mesures de boycottage contre le gouvernement de Prétoria.

Une représentation mouvementée en Flandre

Bruxelles, 6 — Belga. — Alors qu'un cirque ambulant donnait une représentation à Zelzate, en Flandre orientale, un ours de Malaisie qui exécutait un numéro au moyen d'une trottinette, ayant perdu l'équilibre, alla heurter un écolier âgé de 8 ans.

Dans un réflexe de défense, l'enfant tenta de repousser l'animal, mais celui-ci planta ses griffes dans l'épaule du jeune spectateur qu'il maintint fermement.

Le dompteur s'efforça de dégager la victime, avec l'aide de deux membres du personnel du cirque et, au cours du pugilat, l'ours perdit sa muselière. Le dompteur ayant voulu châtier l'animal, celui-ci le mordit à la jambe et un nouveau corps à corps s'ensuivit. Entretemps, les écoliers, pris de panique, s'enfuirent vers les issues. Finalement, on parvint à maîtriser l'animal furieux et à lui faire réintégrer sa cage.

Le dompteur est grièvement blessé à la jambe et aux mains. Quant au petit écolier, il s'en est tiré avec des égratignures et une forte émotion.

Au Congo

Le commandement de l'O.N.U. décidé à reprendre les ports de Matadi et de Banana

LEOPOLDVILLE, 7. — UPI. — Le commandement de l'O.N.U., encore sous le coup de l'humiliante défaite infligée à ses « casques bleus » à Matadi et à Banana, reste décidé à reprendre le contrôle de ces deux ports. Pour l'O.N.U., il ne s'agit pas seulement d'effacer la perte de prestige résultant de la reddition de quelques dizaines de « casques bleus » attaqués par plus d'un millier de soldats congolais dotés d'armes lourdes, mais d'une nécessité impérieuse. Ces deux ports, celui de Matadi surtout, constituent en effet un chaînon vital du système de ravitaillement des forces de l'O.N.U. Leur perte définitive mettrait en cause toute « l'opération Congo ».

M. Rajeshwar Dayal, représentant personnel de M. le H. à Léopoldville, a déclaré hier qu'il faudrait probablement plusieurs jours de négociations avec les autorités congolaises pour aboutir à une solution satisfaisante.

Les déclarations de M. Justin Bomboko, ministre des affaires étrangères du gouvernement Ileo, ne semblent pas faites pour faciliter un règlement rapide de ces incidents sanglants dont le bilan provisoire se monte actuellement à deux tués parmi les « casques bleus » soudanais, à 13 blessés, dont 4 sérieusement atteints, et à 12 disparus, dont l'un est présumé mort.

M. Bomboko maintient sa version selon laquelle ce sont les « casques bleus » soudanais, et non les troupes congolaises, qui, les premiers ont ouvert le feu. Il accuse d'autre part les forces de l'O.N.U. d'avoir, à deux reprises, violé le cessez-le-feu conclu pour évacuer les blessés et régler l'affaire par des négociations sur place.

Baudouin et Fabiola : visite officielle en France du 24 au 27 mai

BRUXELLES, 7. — UPI. — Le Palais royal annonce que le roi Baudouin et la reine Fabiola se rendront en visite officielle en France du 24 au 27 mai.

La visite du souverain belge en France avait été prévue pour la fin de l'année dernière, mais ses fiançailles et son mariage avec Dona Fabiola avaient été à l'origine d'une modification des plans primitivement établis.

L'ACTUALITÉ SUISSE

Pas de réévaluation du franc suisse

ZURICH, 7. — D'un communiqué de la Banque nationale suisse, il ressort qu'ensuite des mesures d'ordre monétaire prises par l'Allemagne occidentale et les Pays-Bas, on a parlé d'une réévaluation éventuelle du franc suisse. Ces bruits sont absolument sans fondement. Ceux qui les répandent partent certainement de l'idée qu'il y a une analogie entre notre situation économique et monétaire et celle de l'Allemagne. Une telle idée est erronée. En Allemagne occidentale, l'excédent considérable de la balance des paiements avec l'étranger est dû principalement au fait que les exportations de marchandises dépassent de beaucoup les importations. En Suisse, c'est précisément le contraire. L'année passée, la balance suisse du commerce a fait apparaître un fort excédent des importations, de 1,5 milliard de francs.

Les comptes des P.T.T. pour 1960 : 85,9 millions de bénéfice

BERNE, 7. — Le Conseil fédéral a approuvé les comptes des P. T. T. de 1960.

Ils se soldent par un bénéfice de 85,9 millions de francs (56,6 millions de francs en 1959). L'extraordinaire situation économique a provoqué une augmentation des recettes de trafic — lesquelles représentent presque 99 % des recettes d'exploitation — de 5 % supérieures à celles prévues au budget. C'est grâce à cet excédent de recettes de 51,5 millions de francs que les comptes se soldent si favorablement.

Le déficit des postes est de 65,8 millions de francs (75,5 millions en 1959). Il a derechef été compensé par le bénéfice des télécommunications, lequel s'élève à 151,7 millions de francs (132,1 millions en 1959).

Le bilan était, au 31 décembre 1960, de 3181 millions de francs.

Les travaux des Chambres fédérales

Conseil national et fraude fiscale

BERNE, 7. — A l'ouverture de la session de printemps, lundi soir, le Président commenta brièvement les résultats de la double votation fédérale de dimanche.

M. Eggenberger (soc., St-Gall) développe une motion demandant au Conseil fédéral de rendre plus efficace la lutte contre la fraude fiscale.

Elizabeth Taylor : prochaines 24 heures décisives

LONDRES, 7. — UPI. — « La condition d'Elizabeth Taylor est encore critique — et les prochaines 24 heures vont être encore plus critiques » a déclaré le secrétaire de presse de la vedette, Suzanne Cardoso.

Eddie Fischer, et les parents de Liz, M. et Mrs Francis Taylor, ont décidé de passer la nuit au chevet de l'actrice. Les six praticiens qui soignent la jeune femme ont conféré longuement hier soir, mais n'ont pas publié de bulletin médical. Si l'on en croit cependant des indiscretions, eux aussi pensent que ce sont les prochaines 24 heures qui décideront si Elizabeth Taylor sera sauvée ou non.

Les comptes des P. T. T. pour 1960 bouclent donc par un bénéfice de 85,9 millions de francs. Comme cela a été prévu par la réforme des finances pour les années 1959 à 1964, 70 millions de francs seront versés à la caisse d'Etat, 15 millions de francs au fonds d'égalisation des bénéfices et 900.000 francs seront reportés à compte.

L'Office fédéral de l'économie électrique devient un office de l'économie énergétique

BERNE, 7. — Le Conseil fédéral a décidé lundi de transformer l'Office fédéral de l'économie électrique, fondé en 1930, en un Office de l'économie énergétique.

Ce nouvel office, qui dépend du Département fédéral des postes et des chemins de fer, s'occupera de l'économie énergétique en général, et plus spécialement de l'économie électrique et de l'économie pétrolière. En revanche, toutes les questions de l'énergie atomique, dont il est difficile de prévoir l'évolution, restent provisoirement de la compétence du délégué spécial du Conseil fédéral.

La confrontation, sur la frontière, des gangsters

qui ont participé à l'attaque d'un employé de banque à Genève

GENEVE, 7. — Dans un pré, au sud de Veigy, non loin de Douvaine, une tente a été installée exactement à cheval sur la frontière pour la confrontation des 7 inculpés — six hommes et une femme — qui, au début d'août 1959, avaient attaqué un employé de banque à Carouge et lui avaient enlevé sa serviette contenant 140.000 francs et un demi million de lires italiennes. Trois des membres de la bande avaient été arrêtés à Genève, trois à Marseille et un à Paris. Les uns se trouvent écroués à la prison de Saint-Antoine à Genève, les autres en France, dans la maison d'arrêt d'Annecy. C'est lundi matin qu'a commencé avec tout l'appareil judiciaire leur confrontation, laquelle durera vraisemblablement trois jours.

M. Bourgnecht, conseiller fédéral, dit que d'après les renseignements à sa disposition, ce sont au moins 15 milliards de francs de fortune et 500 millions de revenus qui sont soustraits au fisc. Le Conseil fédéral accepte la motion qui est adoptée.

M. Tschopp (cons., Bâle-Campagne) développe une interpellation sur l'afflux de capitaux étrangers en Suisse et les conséquences qui en résultent pour le marché suisse des capitaux. Le chef du Département des finances et des douanes répond que diverses mesures ont été prises par la Banque Nationale en accord avec le Conseil fédéral.

Au Conseil des Etats Fromage contre avions ?

BERNE, 7. — Le Conseil des Etats a ouvert sa session de printemps lundi soir.

La Chambre haute a abordé l'examen du 62e rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les dispositions prises en application de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1956 concernant les mesures de défense économiques envers l'étranger. Le rapporteur en recommande l'approbation.

M. Daniöth, conservateur, Uri, s'élève contre le fait que la France fait des difficultés à l'importation de produits agricoles suisses, notamment du fromage.

Il ne faut pas oublier que la Suisse va acheter des avions de combat français. On serait en droit d'attendre certains avantages de la part de la France.

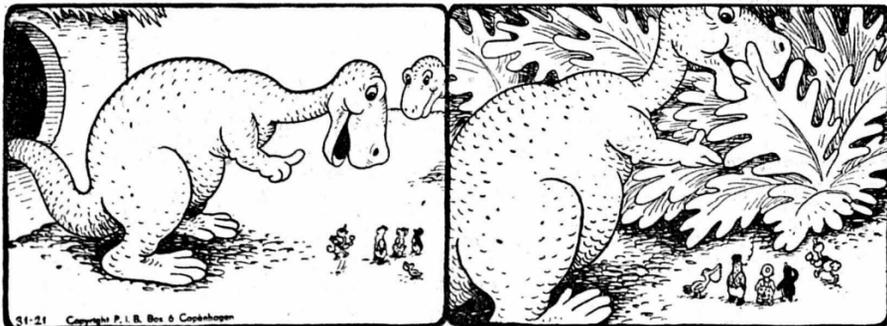
M. Wahlen, président de la Confédération, reconnaît que la France ne montre pas toujours la compréhension que l'économie suisse serait en droit d'attendre d'elle. De même que la décision du Conseil fédéral concernant l'acquisition d'un avion de combat — décision qui se fit attendre — a montré que les négociations ont donné lieu à un examen détaillé des rapports commerciaux avec la France.

Le 62e rapport concernant les mesures de défense économiques est approuvé à l'unanimité.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



— Comment, vous avez faim, mes petits amis ? Cela tombe bien, j'étais justement sur le point de déjeuner, accompagnez-moi...

— Voici, servez-vous ! Cette salade s'appelle Endivus Préhistoricus, elle est excellente — pour ceux qui aiment ça.

— Nous préférons malheureusement les crêpes à la confiture à la salade, même préhistorique ! Raconte-nous plutôt ce que tu as inventé, récemment...

OUI...

« LA MURAILLE DE CHINE » le film CINÉMASCOPE qui passera
MERCREDI à 15 h. au



est SENSATIONNEL

ENFANTS ADMIS dès 12 ans



L'exubérance des enfants épuise les nerfs
des mamans. Elles ont donc besoin d'un fortifiant du
système nerveux: du
Biomalt à la magnésie.



Boîte de 450 grammes Fr. 4.50 dans les pharmacies et les drogueries.

A LOUER A MONTMOLLIN

disponible selon désir: villa moderne de 8
chambres, 2 salles de bain, dépendances, chauf-
fage au mazout, garage pour 2 voitures, verger,
tennis; situation magnifique. Eventuellement
partiellement meublée. Prix avantageux. — De-
mander notice détaillée sous chiffre A. N. 4488,
au bureau de L'Impartial.

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes va-
leurs, assurances-vie, titres, bijoux, ap-
pareils ménagers, radios, appareils pho-
to, articles de sport, tableaux, etc.

CAISSE NEUCHATOISE DE PRETS
SUR GAGES S. A.

La Chaux-de-Fonds, 4, rue des Granges
derrière l'Hôtel-de-Ville
Renseignements: tél. (039) 2 24 74



PLACE DE LA GARE

Magasinier

cherche changement de
situation. Eventuellement
chauffeur - livreur. Per-
mis bleu. Ou en fabrique.
— Offres sous chiffre
C H 4444, au bureau de
L'Impartial.

Je construis

villa 3 pièces, confort,
chauffage air chaud.
Fr. 37.000.— Av. d'Echal-
lens 48, Lausanne. D. Si-
moncini.

Coiffure Raymonde

Parc 31 bis Tél. 2 14 28

PERMANENTES

Teintures invisibles

PINPERM

MANDELLO LARIO (LAC DE COME)

VILLA

Panorama sur le lac, 200 m. plage privée avec
darsine, 10.000 m² parc clos (terrain à bâtir),
tennis, 20 chambres, 7 salles de bain, logement
concierge, garage, etc. Convient également
pour hôtel, pension, clinique, maison de repos,
etc.

A VENDRE.

Ecrire: TANIA BARCARO, Via Durini 17,
Milano. Tél. 70 55 21.

AUTO-ÉCOLE

Jean-Jacques Dépraz

Moniteur officiel diplômé

Bois-Noir 39

Tél. 2 11 54



Coupé ou limousine... en tous cas:
BMW 700! Séduisante en tous
points et partout appréciée.
Élegante, rapide, économique et
sûre! Essayez-la... Vous direz:
c'est MA voiture!

Agence officielle:

ETABLISSEMENT DU GRAND-PONT S.A.

Léopold-Robert 165 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 2 31 35

A VENDRE

un joli tapis de milieu,
2,30 m. X 3,20 m.; deux
fauteuils recouverts de
tissu vert, un lit d'en-
fant, une petite vitrine,
un vélo de dame Allegro;
une cuisinière électrique,
cette dernière serait éven-
tuellement échangée con-
tre des meubles d'occa-
sion. — S'adresser: Halle
des Occasions, rue du
Stand 4, tél. (039) 2 28 38.

Régleuse Viroleuse

pour petites pièces est de-
mandée. — S'adresser à
Starina Watch Co, Jar-
dinière 123, En Ville.

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds

Heures de Musique du Conservatoire - 239^{me} séance

Dimanche 12 mars à 11 h. 15 précises

BOZIDAR TUMPEJ

BASSON

WALLY STAEMPFLI

PIANO

Piano de concert Schmidt-Flohr, aux soins de la
Maison Perregaux

Location au Conservatoire Téléphone 3 43 13

Baux à loyer - Imprimerie Courvoisier S. A.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

31

rage subite, avait enfoncé son enclos, avait
chargé le guépard — comme pour jouir de son
effroi — s'était échappé et était allé se réfugier
dans la maison, s'embusquant sous la va-
rangue d'où Karou n'avait jamais pu le faire
sortir. Moins obstiné que l'animal, le boy s'é-
tait contenté de signaler à son maître, quand
celui-ci était rentré, la disparition du rhino-
céros. Linner avait aussitôt entrepris des re-
cherches, lançant les boys disponibles dans
toutes les directions, s'étonnant, en vieux
chasseur qu'il était, de ne découvrir aucune
piste à suivre au-delà de l'espace empierré de-
vant la maison, n'imaginant pas que Rinnie
eût pu élire domicile chez lui... Après de vains
efforts, il avait renoncé à retrouver l'animal
quand le subtil Karou, l'esprit traversé par un
éclair de génie, lui avait révélé la cachette du
rhinocéros en proposant d'aller voir s'il y était
encore... Linner avait une grande expérience,
mais il manquait de flair, parfois. Maurice
aurait questionné le boy à fond, jusqu'à ce
qu'il en eût tiré la vérité, sans perte de temps
et sans fatigue inutile.

Bref, le grand-père, au milieu de ces bêtes
en révolte, frondeuses, indisciplinées, atten-
dait impatiemment le retour de son petit-fils.
Les zèbres, les girafes et les antilopes étaient
bien tranquilles. Mais les zèbres, les girafes et
les antilopes ne lui tenaient pas compagnie, le
soir, dans la grande maison vide...
Il prenait son thé, cet après-midi-là, quand

la porte de son bureau fut poussée par un
grand noir à demi nu qui vint se jeter à ses
pieds. Il reconnut tout de suite en lui un mem-
bre d'une tribu amie.

Linner se leva, fit le tour de la table. L'autre,
toujours prosterné, fit entendre des cris
craintifs.

— Bwana, bwana (monsieur). Sauve-nous!

Linner poussa un soupir et fit la grimace.
Il savait à peu près de quoi il retournait.

— Qu'est-ce qu'il y a? Parle!

— Bwana, nous mourrons tous si tu ne nous
aides pas!

— Je vous aiderai. Mais raconte!

— Un éléphant vient dans nos chambas
(champ cultivé) la nuit. Il mange le maïs, il
écrase les pastèques, il est grand comme la
montagne, il est fort, il est méchant, il est
méchant, il est possédé, c'est Saitani (le dia-
ble), il veut notre mort, il reviendra tous les
soirs, bwana, il nous tuera! Notre chef Ba-
lumke te demande.

— Dis à ton chef que j'enverrai quelqu'un
et que vous serez débarrassés de l'éléphant.

Après le départ du messager, Linner arpenta
son bureau en réfléchissant. C'était la troisi-
me requête de ce genre qui lui était présentée.
Des indigènes l'avaient fait à lui parce que des
bandes de babouins pillaient leurs récoltes. Ail-
leurs un groupe de rhinocéros était signalé,

qui commettait d'importants dégâts. Exter-
miner des babouins, ce n'était pas l'affaire
d'un jour... Il fallait avoir recours au poison.
Quant aux rhinocéros il les retrouverait tou-
jours. Le plus pressé, c'était l'éléphant qui,
après en avoir fini avec un village, irait cer-
tainement saccager d'autres chambas. Et puis
Balumke était un ami. Il y avait le point senti-
mental. Le cas de l'éléphant aurait donc priori-
té.

Pouvait-il charger Bobby Ramford de cette
mission? Linner n'avait guère confiance en lui.
Tuer un solitaire n'est pas chose aisée. Quand
un mâle a quitté un troupeau, quand il est en
rage ou quand il est devenu fou à la suite de
quelque blessure, il est particulièrement dan-
gereux. Ramford n'avait pas encore fait ses
preuves. Non, il ne l'enverrait pas. Alors? Se-
rait-il obligé de demander à Nairobi un chas-
seur blanc? Cette idée lui répugnait. Pour un
Birdie, c'était deshonorant. Maurice et lui as-
suraient la protection des terres entourant la
réserve, ils n'avaient jamais eu besoin de
quelqu'un d'autre.

Ah! si son petit-fils avait été là! La solu-
tion qui s'imposait était qu'il y allât lui-même.
Il prendrait un éclairer et le porteur préféré
de Maurice, et il descendrait vers le sud en
quête de l'animal à abattre. Cinq ans plus tôt,
Linner se serait frotté les mains de plaisir s'il
avait eu cette perspective.

(A suivre.)

roman de
FRANCE
MAURICE

l'arche de NOÉ

N'avait-il pas griffé le lionceau Blackie avec
un rameau de jujubier? N'avait-il pas volé un
des chiots de Shirley? Il avait accompli cet
exploit la veille même. Grimant dans un
baobab, il y avait hissé le malheureux petit
chien et, arrivé à un large embranchement,
il l'avait renversé et s'était mis tranquille-
ment à lui chercher ses puces, sourd aux cris
lamentables du jeune torturé. En voyant, de
très haut, le fouet que brandissait Linner, il
avait consenti à redescendre avec son pri-
sonnier et à le remettre, avec toutes sortes
de précautions risibles, dans sa niche.

Quelques heures plus tard, Rinnie, pris d'une



**Le Porte-Echappement
Universel S.A.**

Service du Personnel

**La Chaux-de-Fonds
Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 342 67**

cherche

par suite du développement de ses
différentes fabrications :

**département
pendulettes
et incabloc :**

ouvrières

pour travaux faciles. Bonne vue
indispensable.

**département
pendulettes :**

**maîtresse ou
maître
de réglages**

pouvant surveiller l'apprentissage
de mise en marche de grandes
pièces.

régleuses

pour centrages, éventuellement
courbe Breguet, mise en marche de
grandes pièces.

**visiteuse
ou visiteur
de réglages**

**département
pendulettes
bureau
technique :**

dessinateur

pour plans et outillages d'horlogerie

**département
incabloc :**

**chef
mécanicien**

dynamique, capable de diriger un
département pour la confection
d'outillages de haute précision. La
préférence sera donnée aux candi-
dats possédant une certaine expé-
rience dans ce domaine et ayant
déjà travaillé dans des entreprises
de petite mécanique ou mécanique
de précision.

**jeunes
manœuvres**

**manœuvres
mécaniciens**

**mécaniciens
de précision**

Places à repourvoir tout de suite
ou pour époque à convenir.

Faire offres manuscrites détaillées
ou téléphoner au (039) 3 42 67.

Transformations et reconstructions

FLEUR DE LYS

à louer des magasins de 50 m2 environ.

S'adresser à Bureau d'architecture

H. KAZEMI, Ville, tél. 2 64 70

**Apprenti vendeur
et apprentie vendeuse**

présentant bien, ayant une bonne éduca-
tion, sont demandés pour magasin de con-
fection et chemiserie pour hommes. Entrée
tout de suite ou date à convenir. — Faire
offres sous chiffre C. A. 4450, au bureau de
L'Impartial.

HORLOGER

Rhabillages — Décottages — Retouches
ou remontages complets. A défaut, parties.
Ecrire sous chiffre X. D. 4440, au bureau
de L'Impartial.



Au Pêcheur

Hôtel de Ville
Granges 3 Tél. 2 67 18

Tous les jours

Palées vidées

Filets de perches

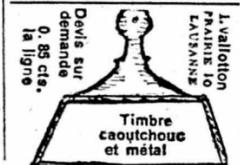
Se recommande :

Jean ARM

A vendre avec rabais une

machine à laver

de démonstration Elan
Constructa 100% automa-
tique.
Cretegnay, Appareils Mé-
nagers, Boite 22, Neuchâ-
tel. Tél. (038) 5 69 21.



Suzanne BINGGELI

Pédicure — Serre 27 — Tél. 2 10 67

reçoit tous les jours dès 14 heures

ABSENTE

du 25 mars au 3 avril

Jeune homme sérieux, 22 à 30 ans,
est demandé tout de suite comme

**AIDE CHAUFFEUR
LIVREUR**

Se présenter à la maison

E. Dursteler-Ledermann S. A.

Crétets 89

Tél. 3 15 82

**APPRENTIE
VENDEUSE**

en textile

est demandée pour le 1er mai

Se présenter au magasin

MAISON DU TRICOT

Serre 83

Employé de bureau

conscientieux, actif, ayant le sens
des responsabilités, serait engagé
par

UNIVERSO S. A.

La Chaux-de-Fonds

Faire offre avec curriculum vitae et
prétentions de salaire à la Direction
d'Universo S. A., Avenue Léopold-
Robert 82.

**FLEURS
PLANTES
COURONNES**

pierre Mottier & Co
floristes
AV. LEOPOLD-ROBERT 83

En cas de décès: E. Guntert & fils

NUMA-DROZ 6

Tél. jour et nuit 2 44 71

PRIX MODERES

La Direction et le personnel de
la maison

GIRARD-PERREGAUX & Co S. A.
ont le profond regret de faire part
du décès de

Monsieur

Emile CARNAL

leur collaborateur dévoué.

Ils garderont de lui le meilleur
souvenir.

SOCIÉTÉ DES SOUS-OFFICIERS

Nous avons le triste devoir d'an-
noncer le décès de notre camarade
et ami, le

Cpl Emile CARNAL

Nous lui garderons un souvenir
ému.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui.

Le Comité.

Docteur

JEAN TRIPET

Cernier

de retour

2 fauteuils

rembourrés, style Suédois,
4 couleurs de tissus à
choix, rouge, bleu, jaune,
gris, plus
1 guéridon moderne
les 3 pièces pour

Fr. 115.-

W. Kurth, av. Morges 9,
Lausanne. Tél. (021)
24.66.66.

**Progrès 13a
achète**

Argent comptant lits, ta-
bles, armoires, buffets de
service, tente de camping
chaises, berceaux, studio
chambre à coucher, salles
à manger, tous genres de
meubles anciens et
modernes, ménages complets
Tél. 2.38.51. C. Gentil

Le Comité de la So-
ciété de Secours Mutuels
LA FRIBOURGEOISE, a
le pénible devoir d'in-
former ses membres du
décès de

Madame

Rose Hausheer

membre de la société.

Le Comité.

La famille de

Madame Emma HOFMANN

très touchée des nombreuses marques de
sympathie qui lui ont été témoignées,
exprime ses remerciements émus à tous
ceux qui ont pris part à son grand
deuil.

Meilen, le 6 mars 1961.

Heureux ceux qui procurent la
paix, car ils seront appelés en-
fants de Dieu. Matth. V, v. 9.

**Madame Marguerite Badstuber-Rémy ;
Monsieur Raymond Badstuber,**

ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part à leurs
amis et connaissances du décès de leur
chère et regrettée belle-mère, parente
et amie

Madame

Alfred REMY

née Laure PELLATON

que Dieu a rappelée subitement à Lui,
ce jour lundi.

La Chaux-de-Fonds, le 6 mars 1961.

L'incinération aura lieu le mercredi
8 mars, à 14 heures.

Culte au Crématoire.

Le corps repose au Pavillon du ci-
metière.

Une urne funéraire sera déposée de-
vant le domicile mortuaire :

RUE DE LA SERRE 25.

Il ne sera pas envoyé de lettre de
faire-part, cet avis en tenant lieu.

Les familles parentes et alliées ont la
grande douleur de faire part à leurs
amis et connaissances du décès de leur
chère tante, parente et amie

Madame veuve

Ariste CATTIN

née Della NEGRA

enlevée à leur tendre affection lundi,
après une courte maladie, dans sa 76me
année.

La Chaux-de-Fonds, le 6 mars 1961.

L'inhumation et le culte auront lieu
mercredi 8 courant, à 11 h. 30.

Le corps repose au Pavillon du ci-
metière.

Une urne funéraire sera déposée de-
vant le domicile mortuaire :

Rue du Crêt 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de
faire-part.

Repose en paix, chère maman, tes souf-
frances sont passées.



Mademoiselle Rose-Marie Hausheer ;
Mademoiselle Inès Hausheer ;
Madame et Monsieur Marius Graf-Boog ;
Madame et Monsieur Joseph Meyer-Boog et leurs enfants, à
Lucerne ;
Madame veuve Hermann Hausheer, ses enfants et petits-
enfants ;
Madame et Monsieur Pierre Feissly-Hausheer, leurs enfants et
petits-enfants ;
Monsieur et Madame Hermann Hausheer et leurs enfants, à
Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur
de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère
et regrettée maman, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, cousine,
parente et amie

Madame veuve

Jean-Pierre HAUSHEER

née Rose BOOG

que Dieu a reprise à Lui, lundi, dans sa 51e année, après une
longue et pénible maladie, vaillamment supportée.

La Chaux-de-Fonds, le 6 mars 1961.

L'inhumation, sans suite, et le culte auront lieu mercredi 8
mars, à 10 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

Progrès 119.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Un office de Requiem sera célébré en l'église du Sacré-Cœur,
mercredi matin, à 8 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

REBONDISSEMENT D'UNE AFFAIRE SENSATIONNELLE

La police tient les ravisseurs du petit Eric Peugeot

On a arrêté, à Megève, le propriétaire de la machine à écrire sur laquelle furent tapées les lettres réclamant une rançon.

ANNECY, 7. — AFP et UPI — L'affaire Peugeot, l'une des plus mystérieuses depuis la fin de la guerre, semble maintenant arrivée à son dénouement.

En effet, au cours de son audition, Roland de Beaufort, arrêté à Megève, a été amené à reconnaître qu'il était, le 3 avril dernier, jour de l'enlèvement du petit Eric Peugeot, en possession de la machine à écrire qui a servi à taper les deux lettres adressées au père de l'enfant. Il s'agit d'une machine à écrire de marque « Hermès », type « L 2000 ».

Il semble toutefois que ce ne soit pas Roland de Beaufort lui-même qui ait tapé les deux lettres, dont une, on s'en souvient, fut retrouvée sur le tas de sable du golfe de Saint-Cloud à proximité duquel jouait le petit Eric lorsqu'il fut pris par ses ravisseurs, la seconde avait été déposée dans un bureau de poste du XVIIe et remise ensuite par le receveur à M. Roland Peugeot.

Il semble que ce soit à partir de lettres frappées avec la même machine que celle qui a été utilisée par les ravisseurs du petit Eric que soit parti le premier fil de l'enquête qui doit aboutir incessamment à l'arrestation des ravisseurs.

Premiers aveux

Après avoir suivi, pendant onze mois, plusieurs pistes qui ne les avaient menés nulle part, les policiers de la Sûreté nationale semblent, cette fois, toucher au but. En quelques heures, six suspects ont été appréhendés. Interrogés à Annecy durant toute la nuit de dimanche à lundi, ils ont fourni des précisions intéressantes.

Sur des indications recueillies par la police judiciaire, les inspecteurs de la Sûreté parisienne et lyonnaise se rendaient discrètement à Megève, où ils découvraient dans un vaste chalet deux des six occupants qu'ils comptaient y trouver.

Ce couple était aussitôt conduit à Annecy, tandis que les autres locataires du chalet étaient recherchés. Ils étaient partis une heure auparavant de Megève à bord d'une voiture qui était interceptée quelques heures plus tard sur la route Genève-Paris. Les gendarmes ayant braqué leurs mitraillettes, ces quatre occupants de la voiture n'opposèrent aucune résistance.

Conduits à Annecy, les quatre suspects étaient interrogés durant tout l'après-midi et la soirée de dimanche. Hier matin, les interrogatoires reprenaient.

Ces interrogatoires n'ont pas été vains, puisqu'un des suspects a avoué qu'il possédait la machine à écrire ayant servi à taper les lettres des ravisseurs. Cependant, a-t-il précisé, la machine a été détruite. Elle était en ma possession le 3 avril 1960, a-t-il dit, mais ce n'est pas moi qui ai tapé les lettres.

Bref regard en arrière

Il y a un an qu'Eric était enlevé

L'arrestation de six suspects a fait l'effet d'une bombe. On ne s'y attendait presque plus : plusieurs billets de la rançon avaient été retrouvés. On avait suivi leurs pistes, mais jamais ces pistes n'avaient été fructueuses. C'est le 12 avril 1960 que le petit Eric Peugeot fut enlevé en plein golf de Saint-Cloud presque sous les yeux de sa nurse. Il était 16 h. 45 : Eric jouait tranquillement près du toboggan dans le terrain de jeux réservé aux enfants. Sa nurse ainsi que le chauffeur n'étaient pas loin... Il avait suffi de 5 minutes d'inattention pour que l'enfant suive son ravisseur qui l'entraîna vers une 403 noire, laquelle démarra aussitôt. L'affolement s'empara de la nurse lorsqu'elle découvrit la disparition de l'enfant. Dans le jardin, elle trouva bientôt la lettre qui prévenait M. Peugeot du kidnapping de son fils : « Nous tuerons Eric si vous ne payez pas 50 millions de francs, ne prévenez pas la police. »

Le 13 avril, le lendemain du kidnapping, M. Peugeot reçut un coup de téléphone : il entendit la voix de son fils... L'enfant était vivant. Ce ne fut que le 14 avril que les ravisseurs se manifestèrent de nouveau : « Rendez-vous à 16 h. devant le 57 de l'Avenue des Ternes. » C'est là au milieu des passants que M. Peugeot remit aux ravisseurs la sacoche contenant l'argent en billets usagés. Mais son fils ne lui était pas encore rendu. C'est vers une heure du matin qu'un passant retrouva l'enfant errant dans la rue Raymond Poincaré. Un peu plus tard sa mère serrait Eric dans ses bras. C'est alors que l'enquête policière démarra. On interrogea l'enfant

dont le témoignage resta très imprécis : « Je n'ai pas vu de femme, déclara-t-il... J'ai couché dans un lit sans draps. » Au bout d'un mois de recherches on avait visité un millier d'appartements, rédigé 300 procès-verbaux, interpellé 1500 personnes mais sans résultats. A plusieurs reprises on retrouva des billets de la rançon, M. Peugeot avait en effet passé une nuit en compagnie de ses secrétaires à relever le numéro des billets.

Il y a aujourd'hui presque un an qu'Eric a été kidnappé.

Rafle sur les indications du « milieu »

L'affaire Peugeot aura eu un point commun avec l'affaire « Bill ». Dans l'un et l'autre cas, c'est le « milieu » qui a renseigné la police.

Il semble bien en effet que ce soit un indicateur du commissaire principal Levitre, chef de la brigade de la voie publique, qui a fait savoir que l'un des complices des ravisseurs du petit Eric Peugeot allait se rendre à Megève. Ce complice était Raymond Rolland, plus connu de ses amis sous le nom de « Roland de Beaufort », que les adjoints du commissaire principal Denis « cueillaient » dimanche matin à l'aube au chalet des « Six enfants ». Quatre heures plus tard, le barrage établi par les gendarmes dans la petite bourgade de Saint-Trivier de Courtes dans la région de Bourg-en-Bresse permettait l'arrestation de Pierre Larcher, un « truand » recherché par le Parquet de Versailles, et d'un certain Jean Rotman dont le rôle est encore mal précisé.

C'est Raymond Rolland qui, sans le savoir, avait mis les policiers sur la piste de ses amis et ceux-ci, en même temps que trois jeunes femmes, dont une artiste eurasienne et un mannequin, sorti troisième à l'élection de Miss Danemark, subis-

sent depuis un interrogatoire presque ininterrompu.

Megève, point de départ et point d'arrivée

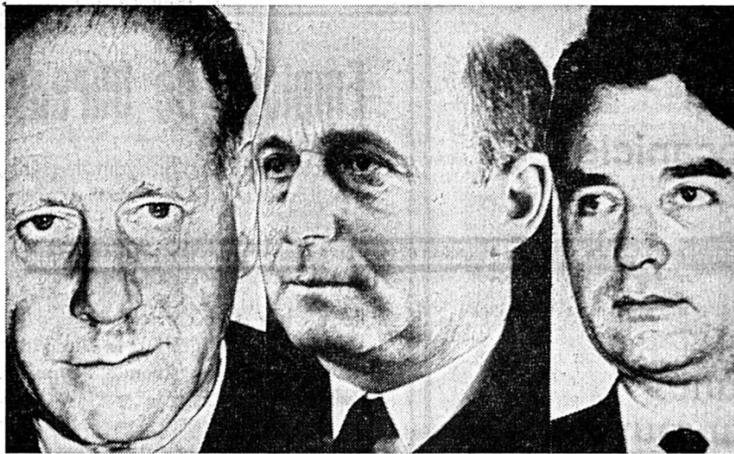
C'est à Megève que les ravisseurs avaient remarqué les enfants Peugeot.

Mégève paraît bien en effet avoir été le point de départ de l'affaire comme elle vient d'être son point d'arrivée.

En effet, Rolland et ses amis étaient des habitués de la station savoyarde, comme d'ailleurs les Peugeot, qui avaient l'habitude d'y demeurer fort tard dans la saison. C'est ce qui se passa l'année dernière et la « bande » regagna la capitale quelques jours avant le 12 avril. On ignore encore si des personnages comme Larcher et Rotman ont joué un rôle direct ou indirect dans le rapt du petit Eric, ou même si Lise Bodin, candidate au titre de « Miss Monde », fut la jeune femme blonde qui accompagnait les ravisseurs dont parla l'enfant. Quoi qu'il en soit, cette dernière avait suivi Raymond Rolland et c'est avec celui-ci qu'elle fut appréhendée au saut du lit, dans le chalet des « Six Enfants ».

(Voir suite en pages 7 et 13)

Ils jugeront Eichmann le bourreau nazi



Les trois juges Raveh, Landan et Halevi (de gauche à droite) qui assumeront la présidence du tribunal, au procès d'Adolf Eichmann, ont tenu lundi leur première séance de travail. Ils ont pris connaissance de la suggestion du procureur général d'admettre que des séquences des audiences soient filmées pour la télévision, ainsi que les objections de la défense à ce sujet. Une autre proposition est celle de la défense qui voudrait qu'il n'y ait aucune audience le dimanche. Le procureur général suggère, pour sa part, que le tribunal ne siège pas le vendredi. Les juges prendront une décision dans quelques jours. L'avocat colongnais Robert Servatius, défenseur d'Adolf Eichmann, a regagné Tel Aviv lundi matin, venant d'Allemagne. Il a déclaré à son atterrissage à Lydda qu'il n'a trouvé personne en Allemagne qui fût disposé à témoigner en faveur de son client. M. Servatius a ajouté qu'il protestera probablement contre la composition du tribunal israélien.

Tour d'horizon.

L'abondance des dépêches, le rebondissement assez sensationnel de l'affaire Peugeot notamment, nous oblige à résumer, à très grands traits, aujourd'hui, quelques événements politiques survenus depuis hier.

Contre la discrimination raciale aux U. S. A.

Le président Kennedy a pris lundi un ensemble de mesures destinées à combattre la discrimination raciale en matière d'embauche et de contrats.

Le « Corps de la paix ».

M. R. Sargent Shriver, qui vient d'être nommé directeur du nouveau « Corps de la paix » créé par le président Kennedy, a déclaré lundi qu'au moins dix ou douze pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine avaient déjà fait connaître l'intérêt qu'ils portaient à cette nouvelle initiative du gouvernement des Etats-Unis.

Pour une meilleure coopération entre pays communistes.

La 14e session du C. O. M. E. C. O. N., qui vient de se tenir à Berlin-Est a porté essentiellement sur une plus grande coopération des

REVUE DU Jour

8 pays membres, dans le domaine de l'industrie chimique.

NAVIRES AMERICAINS AU LARGE DU CONGO.

Les Etats-Unis ont décidé de mettre à la disposition des Nations-Unies, si elles en font la demande, quatre unités navales, pour leur permettre de faire face à l'évolution de la situation au Congo. Ces unités effectuent depuis le mois de janvier une mission de bonne volonté sur la côte atlantique de l'Afrique. Ces unités qui ont déjà visité onze ports et se préparent à mettre le cap sur l'Afrique du Sud, ont reçu l'ordre de remettre à plus tard ce voyage et se trouvent actuellement à proximité du territoire congolais.

La Conférence congolaise au sommet.

Les travaux de la conférence congolaise au sommet commencent effectivement mardi à 15 h. locales (12 h. GMT) que les délégués de la province orientale et de celle du

Kivu, Antoine Gizenga, Anicet Kashamura et le général Lundula, soient présents à Tananarive ou non, a déclaré hier soir à la presse le président Moïse Tshombe.

La reine Elizabeth de retour à Londres.

De retour du grand voyage qui l'a conduite successivement en Inde, au Pakistan et en Iran, la reine Elizabeth est rentrée hier soir à Londres.

M. Macmillan s'efforce de conjurer une crise

au sein du Commonwealth.

La plupart des personnalités devant assister à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui s'ouvre à Londres mercredi sont déjà dans la capitale britannique et M. Macmillan en a profité pour les rencontrer séparément. A chacun de ses interlocuteurs, le premier ministre britannique a déclaré que la discussion sur la politique raciale du gouvernement sud-africain, réclamée par plusieurs des participants à la conférence, devrait être menée de telle manière qu'elle ne compromette pas l'unité du Commonwealth. J. Ec.

M. Masmoudi est reparti pour Tunis

La France assure

que ses dispositions au sujet de l'Algérie restent inchangées depuis

les entretiens de Rambouillet

M. BOURGUIBA ANNONCE DE NOUVEAU DE « TRES IMPORTANTS EVENEMENTS »

Paris, le 7 mars.

M. Masmoudi, secrétaire d'Etat tunisien à l'information, est reparti aujourd'hui pour Tunis, après avoir mis le Président Bourguiba, par téléphone, au courant de ses entre-

De notre correspondant de Paris, par téléphone

tiens parisiens. Hier après-midi, il avait rencontré une nouvelle fois M. Couve de Murville, qui lui avait donné l'assurance que les dispositions de la France au sujet de l'Algérie étaient inchangées depuis les entretiens de Rambouillet.

Cependant, le ministre tunisien ne cache pas que la situation s'est détériorée au cours des derniers jours. A la suite de la publication par l'Agence France-Presse d'une dépêche disant que rien d'utile ne pourrait être fait avant que les combats n'aient cessé, le G.P.R.A. a raidi sa position. De plus, la déclaration de M. Debré selon laquelle la France entendait conserver entièrement ses droits sur le Sahara l'a indisposé. Enfin, il a été déçu de ne pas voir le gouvernement français prendre quelque mesure spectaculaire, qui aurait détendu l'atmosphère, comme la libération de Ben Bella. Il était prêt, dit-on, à libérer lui-même un certain nombre de prisonniers français.

Contacts secrets sans résultat

On apprend que les contacts secrets récemment établis entre la France et le G. P. R. A. n'ont pas donné de résultat favorable. Les principaux ont eu lieu à Rome entre un collaborateur du général de Gaulle et un commissaire du F.L.N., M. Belhourouf. Les points essentiels qui accrochent encore sont au nombre de deux : le cessez-le-feu qui, selon la thèse française, devrait précéder l'ouverture des négociations ; le caractère représentatif du G. P. R. A., qui, selon Paris, ne serait nullement exclusif de la représentation d'autres tendances, celle du M. N. A. notamment.

L'optimisme du président Bourguiba

Ce qui surprend le plus, c'est l'optimisme du Président Bourguiba, qui ne se dément pas. S'adressant hier, à Arosa, à des skieurs français qui l'acclamaient, il leur a dit : « Je puis vous assurer qu'avant la fin de la semaine, nous assisterons à de très importants événements. » Il est vrai qu'il a ajouté : « Sans cela, j'aurais perdu mon pari ». Il est bien placé pour le savoir, remarque-t-on. Mais de quoi s'agit-il au juste ? Personne ne le sait ici. Le secret est bien gardé. M. Debré a déclaré, au cours du week-end, que le secret était une des conditions de la réussite.

Le G. P. R. A. consulte Le Caire

En attendant, les regards se tournent vers Tunis, où le G. P. R. A. va se réunir, et peut-être aussi le C. N. R. A. (Conseil national de la révolution algérienne). On a beaucoup remarqué que MM. Ferhat Abbas et Bentobbal, avant de quitter Rabat, se sont entretenus avec le secrétaire général de la Ligue arabe, et que MM. Belkacem Krim et Boussouf sont actuellement au Caire, afin, semble-t-il, d'établir un contre-poids à l'influence tunisienne.

J. D.

Voir nos nouvelles de dernière heure en page 7